




**L'enquête 2008 du recensement est en cours**
*page 10*

# Premiers Plans
# La passion du cinéma



**Conformément à l'article 45 bis du règlement intérieur du conseil municipal, adopté par l'ensemble des élus angevins, et pour respecter les dispositions de la loi sur la communication en période préélectorale, l'éditorial du maire et les tribunes d'expression des groupes politiques sont suspendus jusqu'au scrutin municipal prévu les 9 et 16 mars 2008.**

# SOMMAIRE

**N° 319**
JANVIER 2008

**Prochain numéro le 25 février**





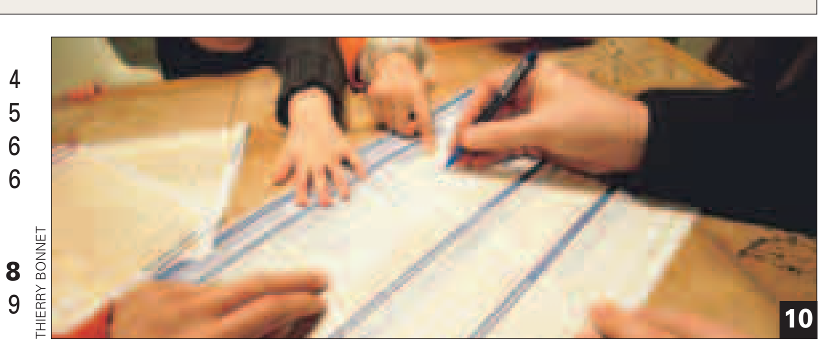

Interview de Claude-Éric Poiroux, co-fondateur et délégué général page **20**

## Premiers Plans, jusqu'au 27 janvier

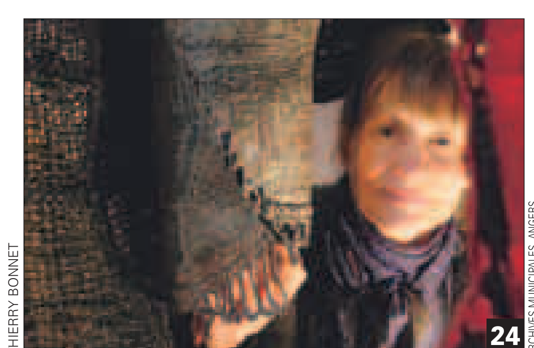
Courez vite au centre de congrès et dans les salles obscures, la 20e édition du festival Premiers Plans s'y déroule jusqu'au 27 janvier. Pour vous aider dans votre découverte, *Vivre à Angers* a publié le programme officiel, disponible dans les cinémas et lieux publics. Pour tout savoir des débuts de Premiers Plans, lire en page 20 de ce journal l'interview de Claude-Éric Poiroux, co-fondateur du festival avec Gérard Pilet. Quant à ceux qui ont tenté leur chance en répondant aux questions du concours Vivre à Angers - Premiers Plans, les bonnes réponses sont en page 34. Bon festival !

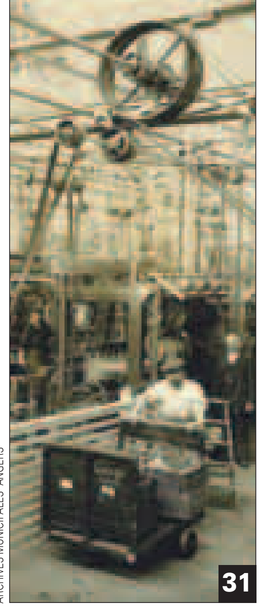
**Vivre à Angers** a remporté le Prix de la presse territoriale 2007 dans la catégorie des villes de plus de 50 000 habitants. Ce prix, organisé chaque année par l'ISIC-Université Michel de Montaigne de Bordeaux en lien avec le forum Cap'Com de la communication publique, récompense les publications des communes, départements, régions, structures intercommunales...




THIERRY BONNET — 10


THIERRY BONNET — 16


THIERRY BONNET — 24


ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS — 31

Vivre à Angers
Rédaction-réalisation : **service Information-Communication**
Édition : **Ville d'Angers**
**B.P. 23527**
**49035 Angers CEDEX 01**
Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**
Directeur de l'Information et de la Communication : **Bernard Lecoq**
Rédacteur en chef : **François Lemoulant**
Rédaction : **Thierry Bonnet** (photographe), **Benoît Chanteloup**, **François Lemoulant**, **Marine Leroy**, **Pascal Le Manio** avec la collaboration de **Marianne Bourgeois**
Secrétariat "Vivre à Angers" : **Claudine Bouillet**
02 41 05 41 31
(journal@ville.angers.fr)
Agenda culturel : **Chantal Roby**
02 41 05 41 34
Visuel de une : **Baltimore**
Conception graphique : **MCM Information**
04 76 03 78 30
Régie publicitaire : **Ouest Expansion**
02 99 35 10 10
Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné
Impression : **Imaye**, Laval
Distribution : **Adrexo**
Tirage : 82 000 exemplaires
Dépôt légal : Ier trimestre 2008
I.S.S.N. : 0767-354 X


TB

**Artiste majeur et véritable théori**
**quatorze œuvres à la Ville après**

À LA UNE

## Bonne année 2008 !


THIERRY BONNET

**Le 8 janvier, c'est dans le forum du théâtre Le Quai et devant un millier de personnes que le maire a présenté ses vœux aux Angevins pour l'année 2008. Une année particulière qui verra se dérouler les 9 et 16 mars les élections municipales.**

INSOLITE

## Examen médical pour les animaux du muséum

**Le mouton à huit pattes** et le veau cyclope, le myrmidon, l'hoazin huppé et le coq de roche orange…, depuis un an, une vingtaine d'animaux naturalisés du muséum des sciences naturelles ont poussé les portes du pôle Imagerie médicale du professeur Christophe Aubé, au CHU. Objectif : les passer aux rayons X afin d'en découvrir tous les secrets. *"Grâce à la radiographie on connaît le travail de nos prédécesseurs,* se réjouit Michel Beucher, le taxidermiste du muséum. *La radiographie dévoile la structure interne sans toucher l'animal, les os conservés, le fil de fer…, tandis que le scanner restitue une image en trois dimensions. De quoi vérifier par exemple que le mouton et le veau sont bien des anomalies et pas des mascarades."* Ces images sont précieuses pour la restauration des spécimens très anciens, à l'instar du pangolin de l'Inde, reçu en 1811. Quant au partenariat avec le CHU, il réjouit Vincent Denys, directeur du muséum : *"l'utilisation de ces technologies de pointe permet aussi de dépoussiérer l'image du muséum"*. Une exposition de ce travail pourrait être proposée en mai. ■


THIERRY BONNET

**Le professeur Christophe Aubé passe au scanner un Cératophrys naturalisé.**


CABINET NICOLAS MICHELIN

**Au sud de la gare (à gauche s**
**Il s'étendra de la place Giffard-**

PROJET

## "Gare +" mélange quar d'affaires et logements

**Porté par Angers Loire Métropole,** le projet d'aménagement des friches en bordure des voies ferrées au sud de la gare se précise. "Gare +" sera le nom de cette zone située entre la place Giffard-Langevin et la caserne Éblé. Elle accueillera à terme 250 logements, des commerces, un équipement public, un parc urbain et un important quartier d'affaires de 45 000 m², soit environ 2 500 emplois.
À 35 minutes en train de Nantes et 1 h 30 de Paris, ces bureaux devraient séduire des entreprises tertiaires : assurances, mutuelles ou banques. *"Nous ferons varier les hauteurs des bâtiments afin d'ouvrir des perspectives et donner du rythme,"* explique Nicolas Michelin, l'architecte. Des immeubles de bureaux "nouvelle génération" : mieux pensés, mieux ventilés et moins gourmands en énergie. Situées à proximité des voies ferrées et au nord des habitations, ces constructions ne feront pas d'ombre au reste du quartier, notamment aux nouveaux logements construits sous forme de petits collectifs en face des actuelles maisons.
Le maillage routier sera revu. Afin d'éviter que les voitures pénètrent dans le quartier, la desserte des futurs immeubles de bureaux s'effectuera à partir du Pont-Noir par la rue Fulton, qui aura été prolongée parallèlement à la rue Albéric-Dubois.
La place Giffard-Langevin devrait également connaître une nouvelle vie. Elle va doubler de surface, accueillir un hôtel-restaurant, et voir aboutir la passerelle qui enjambe les voies ferrées. Cette dernière devrait également desservir directement les quais.

cien de l'art textile contemporain, Patrice Hugues a remis un premier don de vingt-trois œuvres en mars 2006.



sur l'image), prendra place le nouveau quartier appelé Gare +. -Langevin à la caserne Éblé, avec en son cœur un parc urbain.

# tier

Autre ambition du projet : la création auprès de la place d'une petite annexe à la gare avec des automates. La livraison des premiers immeubles est programmée en 2010.
Enfin, il faut signaler que, de l'autre côté des voies, l'Agglomération devrait acquérir les vieux entrepôts de la Sernam dans les prochains mois. 20 000 m² de bureaux supplémentaires devraient y voir le jour. En tout, la construction de 65 000 m² de bureaux est donc programmée à proximité de la gare. Dans le même temps, Nantes en a 100 000 m² en projet et Saint-Nazaire 35 000 m². Ces trois opérations se veulent complémentaires et s'accompagnent d'une volonté de la Région de développer des navettes ferroviaires reliant à un rythme soutenu les trois villes.

PENSEZ-Y !

## 100 entreprises à visiter

***Made in Angers*** passe le cap symbolique des cent entreprises à visiter. Depuis sa création en 2000, l'événement dédié au tourisme industriel n'a cessé de prendre chaque année un peu plus d'ampleur. En 2007, plus de 16 500 visiteurs ont participé à la manifestation d'Angers Loire Tourisme. Impossible de donner ne serait ce qu'un aperçu du très riche programme de l'édition qui se tiendra du 11 février au 9 mars. Industrie, artisanat, services…, tous les secteurs d'activités sont au menu. Les visites pour les particuliers se dérouleront du 18 au 29 février. À noter les dates des traditionnels week-ends thématiques : du 15 au 17 février pour les métiers d'art, du 29 février au 2 mars pour les musées insolites et du 7 au 9 mars pour le week-end gourmand. Programme complet à l'office de tourisme. Réservation obligatoire : possible dès maintenant par téléphone ou internet et, à partir du 26 janvier à l'office de tourisme. Tarif : 5 euros la visite. (15 euros, le forfait quatre visites). Office de tourisme, place Kennedy, 02 41 23 50 00 ou au www.angersloiretourisme.com

COUP DE CHAPEAU

## Victoires pour le CHU

**Comme le cinéma a ses Césars,** la santé a ses Victoires de la Médecine. Cette année, le service d'hépato-gastroentérologie du CHU a été distingué dans la catégorie "spécialité médicale". Une récompense obtenue par les équipes du professeur Paul Calès pour la mise au point du FibroMètre, un test sanguin permettant de diagnostiquer les maladies du foie sans avoir recours à une biopsie.

À SUIVRE

## 14 millions d'euros pour le centre de formation Pierre Cointreau

**Toutes les formations proposées** par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) seront regroupées sur un seul site. Pour cela, le centre Pierre Cointreau, situé avenue de Lattre-de-Tassigny, sera agrandi.
La construction, qui a démarré, devrait s'achever en mars 2009.
Résolument contemporain, le bâtiment carré de 50 m de côté construit sur le boulevard Blanchoin offrira 6 700 m² sur trois niveaux. De quoi accueillir les formations coiffure, hôtellerie-restauration, optique et pharmacie actuellement installées dans le centre Soulez-Larivière à 500 m de là. De quoi aussi se doter d'installations techniques dernier cri, d'un amphi de 200 places, d'un nouveau restaurant d'application, d'un centre de ressource et de documentation, d'un self… 14 millions d'euros y seront investis, financés par la Région (6,268 millions), le Département (1 million), Angers Loire Métropole (500 000 euros) et la chambre de commerce (6,232 millions). Le projet est signé par Jérôme de Crozé, du cabinet d'architectes de Frédéric Rolland.




**Le projet est signé du cabinet de l'architecte angevin Frédéric Rolland.**

## À NOTER

Guy Bedouelle, prêtre et dominicain, est le nouveau recteur de l'université catholique de l'Ouest. Il arrive de Fribourg, en Suisse, et remplace Robert Rousseau à la tête de la Catho.

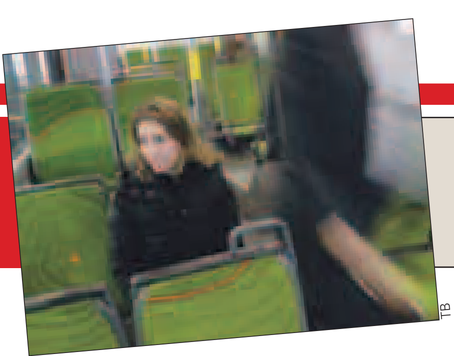



L'Agglomération et un grand nombre d'enseignes de la grande distribution s'associent pour une campagne de sensibilisation en faveur de l'achat de produits générant peu de déchets. Cette opération consiste à signaler dans les rayons une vingtaine de ces produits.

436 sapeurs de Marine du 6e régiment du Génie de Verneau viennent de partir en opération extérieure, essentiellement au Tchad et au Kosovo.

Érick Gamelin, directeur général du centre Paul-Papin, est nommé vice-président de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer.

# ACTUALITÉ



**Les bus vont petit à petit ado**
**Chaque année, entre quinze**

À LA POINTE

## Panneaux solaires sur les toits

**Place Jean-XXIII,** le Val de Loire réhabilite 515 logements pour 12,4 millions d'euros. La première tranche de 140 appartements vient d'être livrée. Un chantier s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Ainsi, l'isolation thermique permet des économies sur les charges limitant la hausse des loyers. À noter, l'installation sur le toit de 180 m² de panneaux solaires qui produiront 40 % de l'eau chaude sanitaire. En tout, quatre stations de ce type devraient voir le jour dans le secteur. Une première d'une telle ampleur sur la ville.

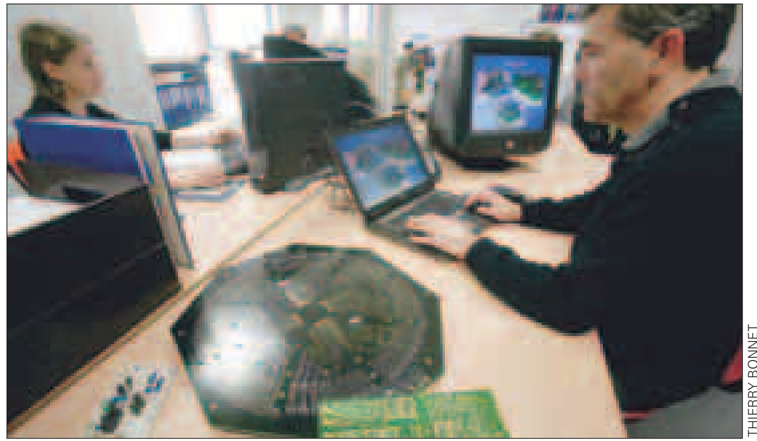


THIERRY BONNET

LE SAVIEZ-VOUS ?

## 140 emplois avenue Patton

**Les 2 400 m²** du nouvel immeuble de bureaux, 152, avenue du Général-Patton, ont vite trouvé preneurs. Treize entreprises et cent quarante salariés ont investi le site : assurances, bureaux d'études, conseil en management, commerce en ligne, professions libérales… Cette opération est le résultat d'un partenariat public-privé. La Ville a encouragé le projet, Angers Habitat a fourni le terrain, l'agence économique Angers Loire Développement a facilité l'arrivée d'entreprises et le promoteur immobilier Foncière Lelièvre a mené à bien la construction. À noter : le site bénéficie des avantages fiscaux de la zone franche urbaine, qui a permis de redonner un dynamisme économique au quartier Belle-Beille.



THIERRY BONNET

**Cao Concept et ses quinze salariés conçoivent des cartes électroniques.**

NOUVEAU

## Un meilleur accueil au MIN



THIERRY BONNET

**L'accueil du Marché d'intérêt national,** avenue Jean-Joxé, a été réaménagé pour 160 000 euros afin de mieux sécuriser les allers et venues, et d'améliorer l'accueil des 1 300 véhicules qui pénètrent chaque jour sur ce site de 11 hectares. Le MIN héberge 70 entreprises et compte 700 employés.

# Huit défibrillateurs inst

**REPÈRE**

De 30 à 50 % de chances de s'en sortir lors d'un accident cardiaque dans certains pays. De 2 à 5 % en France. La cause d'une telle différence ? Une moindre formation des Français aux gestes de premiers secours et le retard pris dans l'utilisation des défibrillateurs. Ceux-ci permettent pourtant d'augmenter les chances de survie sans séquelle. L'arrêt cardiaque est souvent précédé d'une fibrillation ventriculaire qui rend inefficace l'activité du cœur. Le défibrillateur permet de mettre fin à cette fibrillation et rétablit une activité cardiaque efficace. À l'initiative du Lions club Angers Val-de-Maine et en partenariat avec la Mutuelle de l'Anjou, la Sara et la ville d'Angers, huit défibrillateurs automatiques externes (DAE) ont été installés dans la ville(1). *(voir plan ci-contre)*. Le Lions club a investi 10 000 euros dans cette opération.

### Le défibrillateur

L'appareil, d'une grande simplicité d'utilisation, réalise le diagnostic et déclenche s'il le faut la défibrillation. Seules choses à faire pour les témoins : installer l'appareil et prévenir les secours, en composant le 15, le 18 ou le 112. Ce défibrillateur est un élément de la chaîne de survie à côté des gestes de réanimation comme le massage cardiaque.

17, rue de la Tannerie
**Théâtre Le Quai**
(défibrillateur semi-automatique)

Rue Thiers
**Parking Molièr**
*24h/24*

78, rue Baudrière
**Pharmacie mutualiste**
*24h/24*

**Château**
**Musée des beaux-arts**
*24h/24*

Boutique "Sara"
Angers Stationnement
**Gare Saint-Laud**
*24h/24*

Pont de la Haute-Chaîne
Bd Arago
Quai Monge
Maine
Place Molière
Bd Henri-Arnault
Quai des Carmes
Pont de Verdun
Rue Baudrière
Place de la République
Pont de la Basse-Chaîne
Bd du Gal. de-Gaulle
Place de l'Académie
Bd du Roi-René
Préfecture
Jardin de la Préfecture
Place de la Gare
Place Pierre-Sémard
Patinoire
Place Marengo
Gare Saint-Laud

Mode d'emploi
Ordinateur interne (analyse le rythme cardiaque et guide l'utilisateur oralement)
Bouton d'ouverture
Électrodes (enregistrent le rythme cardiaque et délivrent un choc si nécessaire)

(1) Il existe par ailleurs des appareils semi-automatiques à la piscine Jean-Bouin et au théâtre Le Quai. Le personnel sur place est formé au secourisme.

## pter le design extérieur et intérieur du futur tramway.
## et vingt véhicules nouveaux arboreront ces couleurs.

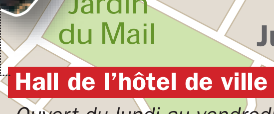
# allés en ville

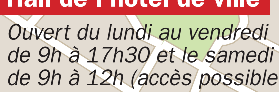
### Le panneau explicatif















**À L'HONNEUR**

# Josy Froger, prix Inserm

**L'institut national de la santé et de la recherche médicale** vient de remettre ses récompenses 2007. Josy Froger, assistante ingénieur au CHU, unité Inserm 564, est l'une des trois lauréates, catégorie innovation. Ancienne élève de l'IUT de Belle-Beille, la jeune chercheuse de 36 ans a été distinguée pour son travail sur la production des anticorps monoclonaux. Il s'agit d'introduire dans le corps d'une souris une protéine, puis récupérer et mettre en culture les cellules secrétant les anticorps en réaction. Cette méthode doit permettre d'améliorer certaines biothérapies ou des procédés de dosage.


THIERRY BONNET

Josy Froger dans son laboratoire au CHU.

**HORIZON**

# Des maisons des initiatives à Bamako




GÉRARD BOUSSIN

La première des maisons des initiatives locales a été construite dans la commune 2 de Bamako. Cinq autres seront créées.

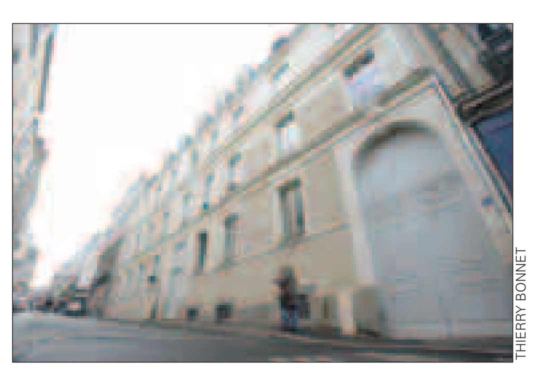
**Mi-décembre, deux événements** ont eu lieu à Bamako, dans le cadre du jumelage. La Maison du partenariat a fêté ses dix ans. Elle a déjà accueilli quelque trois mille Angevins, dans le cadre de leurs actions de coopération avec la capitale malienne.

Cet anniversaire a été l'occasion d'inaugurer la première maison des initiatives locales (MIL), dans la commune II. Les partenaires associatifs maliens ont d'emblée marqué leur intérêt pour ce lieu ressource, qui les aidera à développer leurs projets. Une pièce y est également réservée au "conseil des sages". Une MIL devrait voir le jour dans chacune des six communes de Bamako.

**ZOOM**

# 19 logements aux "Prud'hommes"

**Au 20, rue de la Roë,** l'immeuble municipal hébergeant le conseil des prud'hommes avait été ravagé par un incendie en avril 2001. La résidence "Les Prud'hommes" vient d'être inaugurée à l'issue d'un chantier complexe de 2,15 millions d'euros, mené en centre ville par la Soclova. Sur quatre étages, l'immeuble offre dix-neuf appartements du T1bis au T3 : du locatif social aux loyers intermédiaires afin de favoriser la mixité sociale. 160 m² en rez-de-chaussée sont prévus pour des activités professionnelles et vingt-cinq places de stationnement ont été créées.


THIERRY BONNET

La façade de l'immeuble des prud'hommes a pu être conservée après l'incendie de 2001.

## AGENDA SPORTIF

26 JANVIER
**WATER-POLO**
Angers / Cholet
19 h, Jean-Bouin,

27 JANVIER
**HANDBALL**
Angers Noyant / Saintes
16 h, salle Jean-Bouin

2 FÉVRIER
**FOOTBALL – 16e finale Coupe de France**
Angers/Nice
19 h, Jean-Bouin,
**ROLLER IN LINE HOCKEY**
les Hawks / Aubagne
20 h, salle Debussy
**BASKET**
ABC / Antibes national
20 h, Jean-Bouin
**HOCKEY-SUR-GLACE**
Ducs/ Morzine
18h30, patinoire

2 ET 3 FÉVRIER
**ARTS MARTIAUX, VIET VO DAO**
Coupe de la Ville
Gymnase Jean-Monnet

3 FÉVRIER
**WATER-POLO**
Angers/La Roche-sur-Yon
14 h, Jean-Bouin,

8 FÉVRIER
**FOOTBALL**
SCO / Boulogne
20 h, Jean-Bouin

9 FÉVRIER
**BASKET**
Étoile d'or / Tours, 20 h, salle Villoutreys

10 FÉVRIER
**HANDBALL**
Angers Noyant / Veron
16 h, Jean-Bouin
**ROLLER IN LINE HOCKEY**
Les Hawks / Viry-Châtillon
15 h, salle Debussy

16 FÉVRIER
**BASKET**
ABC / Charleville
20 h, Jean-Bouin,
**ROLLER IN LINE HOCKEY**
Les Hawks / Amiens
20 h, salle Debussy

22 FÉVRIER
**FOOTBALL**
SCO / Niort
20 h, Jean-Bouin,

23 FÉVRIER
**HOCKEY SUR GLACE**
Ducs / Amiens
18h30

24 FÉVRIER
**HANDBALL**
Angers Noyant / Mulhouse
16 h, Jean-Bouin

# CONSEIL MUNICIPAL

**Le 9 janvier, les élus ont débattu des grandes orientations budgétaires pour 2008. Ce budget, qui sera mis au vote lors de la séance du 12 février, est le dernier de l'actuel conseil, avant les élections municipales.**




# Budget 2008 : les grandes o

264 millions d'euros. Ce devrait être le montant du budget de la Ville pour 2008. Reste à éclaircir quelques incertitudes concernant le montant des aides qui seront accordées par l'État. Principalement la dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale.
Néanmoins le budget 2008 devrait être supérieur aux 260,58 millions d'euros du budget 2007. Les grandes orientations et les grands équilibres restent dans la lignée des exercices précédents avec, en outre, une maîtrise accentuée des dépenses de fonctionnement, la reconduction des subventions aux associations, la poursuite du programme d'investissement et l'inscription d'une épargne. Le tout, sur fond de fiscalité maîtrisée. Cette année encore, il n'y aura effectivement pas d'augmentation des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti. Les taux d'imposition sont maintenus au niveau de 1983.

**Maîtriser les dépenses de fonctionnement**

## Budget de fonctionnement

***• Les dépenses.***
Elles devraient être au maximum de 167 millions d'euros, soit une augmentation inférieure à 3 % avec trois principaux postes.
- Les frais de personnel : environ 90 millions d'euros et une évolution limitée à + 2,5 %.
- Les subventions au secteur associatif : 33 millions d'euros avec une participation augmentée pour les associations ayant du personnel salarié.
- Enfin, les frais de fonctionnement des services au public : 44 millions d'euros soit un relèvement contenu sous les 3 %. Cette augmentation est inférieure à l'indice des prix des dépenses communales de 3,9 % ; cet indice mesure l'inflation constatée pour les collectivités locales. S'ajouteront à cela des dépenses exceptionnelles notamment pour l'organisation des scrutins lors des élections municipales et cantonales de mars et des dépenses nouvelles : les aides apportées aux cinq dernières écoles privées sous contrat d'association, les nouveaux équipements petite enfance, l'augmentation des dépenses d'énergie…

**66 millions d'euros d'investissement**

***• Les recettes.***
L'évolution espérée des recettes devrait être de l'ordre de 2 %, soit une enveloppe de 196 à 197 millions. Avec cependant des inquiétudes quant au désengagement de l'État : la diminution de l'ordre de 22 % envisagée pour la dotation de compensation de la taxe professionnelle, le gel de la garantie de la dotation globale de fonctionnement instituée en 2006 et une diminution de 84 millions d'euros de l'enveloppe au plan national…
- L'évolution et la répartition des dotations d'État aux collectivités territoriales demeurent incertaines ; elles représentent pourtant 25 % du budget. S'agissant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation de solidarité urbaine (DSU), des estimations prudentes ont été inscrites en attendant la loi de Finances : + 1 % pour la DGF et + 5 % pour la DSU par rapport à l'enveloppe 2007.



THIERRY BONNET

# rientations

- L'augmentation du produit des contributions directes devrait être légèrement supérieure à 2 %, tenant compte de l'actualisation des bases décidée par l'État (+ 1,60 %) et de l'élargissement des bases avec les nouvelles constructions, estimé à + 0,4 %.
En revanche, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition de la Ville ; ils seront reconduits à l'identique : 16,90 % pour la taxe d'habitation et 31,49 % pour le foncier bâti.

- Les dotations de compensation et de solidarité de la communauté d'agglomération devraient rester stables tandis que les recettes d'exploitation des services devraient augmenter d'environ 6 % ; elles représentent 17 % du budget recettes.

## Les investissements

Le montant des investissements de la Ville devrait être supérieur à celui de 2007 avec des objectifs réaffirmés : amélioration des équipements et poursuite des opérations programmées. Plus de 11 millions d'euros seront ainsi consacrés au projet de rénovation urbaine engagé sur cinq quartiers angevins. S'y ajouteront 5 millions pour les travaux d'accompagnement de la première ligne du tramway, plus de 4 millions pour la transformation de la chaufferie urbaine de la Roseraie, 5 millions pour la mise aux normes du parc des expositions…
Ces investissements seront financés par des subventions de l'État et des autres collectivités territoriales, des crédits de l'agence nationale de rénovation urbaine, le fonds de compensation pour la TVA, la taxe locale d'équipement et le produit des amendes de police.
Par secteurs, les grandes enveloppes seraient celles-ci : 18 millions d'euros d'investissements pour la Culture, le rayonnement et la communication, 5 millions pour la vie publique et le développement social, 10,5 millions pour les parcs, jardins, paysages urbains et le développement durable, 14,4 millions pour les déplacements urbains et la voirie, 18,7 millions pour la vie scolaire, l'éducation, l'enfance, la jeunesse et les sports. Soit un montant total d'investissements d'environ 66 millions d'euros, supérieur à celui de 2006. ■

## LES DÉCISIONS EN BREF

**En vue de la mise en place de la vidéoprotection** sur le territoire de la commune, la municipalité a décidé de créer au préalable un comité d'éthique.
Il sera composé de conseillers municipaux, dont un issu des rangs de la minorité, du préfet de Maine-et-Loire, de représentants de la Justice et du président départemental de la Ligue des Droits de l'Homme. Ce comité aura une mission de propositions. Il sera également chargé de donner son avis sur les lieux d'implantation.
Il remplira enfin un rôle de régulation et d'information auprès des usagers.
Il est actuellement envisagé d'installer des caméras de vidéosurveillance uniquement sur deux sites : la passerelle du Lac-de-Maine car il s'agit d'un lieu de passage insécurisant pour ses usagers, et la gare car elle connaît d'importants mouvements de population.

**Le centre Marcelle-Menet** au Grand-Pigeon va être restructuré. Le jury en charge de la désignation du maître d'œuvre de l'opération vient d'être désigné.

**L'école Marcel-Pagnol** à la Roseraie va connaître différents travaux : deux préaux vont être créés, une structure petite enfance aménagée, les menuiseries de la maternelle remplacées et les espaces extérieurs revus. Le plan de financement a été approuvé.

**À la Baumette,** de nouveaux vestiaires, des locaux annexes et une salle de tennis de table vont être construits.

**12 293 euros par place de stationnement non réalisée,** c'est la somme réclamée par la Ville aux propriétaires qui, lors d'une opération immobilière, sont dans l'impossibilité de créer le nombre de places réglementaire.

**Angers Habitat reçoit 2 millions** d'euros de subvention pour différentes opérations : démolition et construction de 73 logements rue Le Gouz, démolition et construction de 73 logements rue de La Barre, réhabilitation de 272 logements rue Gagarine, et résidentialisation de 266 logements à la Roseraie.
Le Toit angevin procède à la résidentialisation de 597 logements sur le quartier de la Roseraie. Il reçoit 37 000 euros.

**Une aide forfaitaire de 600 euros** sera attribuée par la Ville aux particuliers qui font installer un équipement d'énergie solaire thermique. Cette aide vient en complément de celles de l'Agglomération et de la Région. Pour l'obtenir, l'acquisition du matériel doit donc se faire par l'intermédiaire d'un groupement d'achat soutenu par la Région.

**Avenue Victor-Chatenay,** le Val-de-Loire va construire quinze logements sociaux. La Ville verse pour cette opération 51 072 euros.

**En vue d'élargir les voies,** la Ville acquiert une partie de l'immeuble situé au 41, avenue Maurice-Tardat et l'immeuble du 9, rue des Gouronnières.

**La construction de la salle festive** Auguste-Chupin, dans le quartier du Lac-de-Maine, va bientôt s'achever. Son ouverture est prévue pour le 15 avril. Sa location sera ouverte aux organismes à but non lucratif, aux associations et aux particuliers. Réservation possible dès maintenant auprès du service des relations publiques, rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, porte 18, de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Par téléphone, uniquement l'après-midi au 02 41 05 40 73. Les tarifs varient selon le statut du locataire et la taille de salle choisie de 105 à 225 euros.

**Séances du conseil municipal, à 19 h, à l'hôtel de ville, le 31 janvier et le 12 février ; celle-ci sera consacrée au vote du budget 2008.**

# Le recensem

**L'enquête 2008 du recensement est en cours. Le nouveau chiffre de la population légale angevine sera publié à la fin**

**D'ici au 23 février,** seulement 6 365 des 80 000 adresses angevines seront recensées[1]. Ce n'est donc pas un oubli si vous ne recevez pas la visite d'un des trente-six agents recenseurs contrairement à votre voisin. Cela fait cinq ans que la méthode de recensement a changé.

Auparavant, elle se voulait exhaustive. *Grosso modo,* tous les dix ans, l'ensemble des foyers devaient répondre aux questionnaires. Le dernier recensement de ce type date de 1999. À cette occasion a été établi le chiffre toujours en vigueur de la population légale angevine.

Pour être plus réactif aux évolutions démographiques, le recensement se déroule depuis 2004 chaque année sur un échantillon des logements. À l'issue de l'enquête 2008, le nouveau chiffre de la population légale sera publié et prendra effet à compter du 1er janvier 2009. Un chiffre très attendu par les collectivités territoriales.

**Le nouveau chiffre de la population sera connu fin 2008**

En effet, de lui dépend l'ampleur des dotations financières versées par l'État à la Ville. Il sert de référence pour les questions électorales : mode de scrutin, nombre d'élus au conseil municipal... Le résultat permet également de connaître les caractéristiques démographiques et sociales de la population.

Par ailleurs, il offre une vision précise du nombre de logements et de leur confort. Enfin, l'analyse de ces données est utilisée pour mieux prévoir les futurs besoins en crèches, écoles, commerces ou services publics.

*(1) Les enquêtes de recensement sont réalisées par la Ville. La collecte et le traitement des informations sont organisés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Le tout sous la responsabilité de l'État.*


THIERRY BONNET

ent est en cours

**de l'année. Un événement : celui en vigueur date de 1999.**



## Mode d'emploi

**Les trente-six agents recenseurs** sont munis d'une carte officielle tricolore avec leur photographie et la signature du maire. En cas de doute, vous pouvez vous renseigner auprès du numéro vert 0800 49 10 10 (gratuit depuis un poste fixe). En outre, les photos d'identité et les noms des agents sont publiés sur le site internet de la Ville.
Les agents recenseurs effectuent leurs enquêtes en deux étapes. Du 7 au 16 janvier, ils ont procédé à la distribution d'une lettre d'information dans les boîtes aux lettres des logements à recenser. Depuis le 17 janvier et jusqu'au 23 février, ils se rendent chez les habitants et conviennent d'un rendez-vous pour venir récupérer les documents remplis.
Deux questionnaires sont remis : une feuille avec quinze questions relatives aux caractéristiques du logement et un bulletin individuel avec vingt-cinq questions notamment autour de l'âge, du niveau d'études, de l'activité professionnelle… L'agent dépose autant de bulletins individuels que de personnes vivant dans le logement.
Si vous êtes souvent absent, vous pouvez retourner ou déposer vos questionnaires remplis au service recensement à l'hôtel de ville. Attention, le recensement est obligatoire. Quant aux réponses, elles sont confidentielles et sont transmises à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les statistiques produites sont anonymes et toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

- **Service recensement à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, numéro vert : 0800 49 10 10.**
- **www.angers.fr rubrique Vivre à Angers, dossier "Vos droits et démarches".**
- **www.insee.fr rubrique "Recensement de la population".**

## 8 % des logements concernés chaque année

**Aujourd'hui,** la population légale d'Angers est de 156 327 habitants, chiffre qui date du dernier recensement complet effectué en 1999. Depuis, on sait que la Ville a gagné des habitants. Il existe bien des estimations partielles effectuées par l'Insee mais elles n'ont aucune valeur juridique.
Afin de gommer ce type de décalage, le recensement a été annualisé depuis 2004 dans les communes de plus de 10 000 habitants et ne s'effectue plus que sur un échantillon de la population. Sur le plan de la méthode, toutes les adresses de la commune ont été réparties en cinq groupes. Chaque année, 40 % des logements d'un de ces groupes sont tirés au sort pour être recensés, soit 8 % des logements angevins.
En cinq ans, l'ensemble des groupes aura été recensé une fois. C'est pourquoi l'Insee pourra publier la nouvelle population légale de la ville fin 2008. Et à partir de 2009, ce chiffre sera réactualisé, non plus tous les cinq ou dix ans, mais chaque année. Les réponses de l'enquête menée en 2009 se substitueront à celles obtenues sur le même groupe en 2004.
Et ainsi de suite. ■

# Sur le chemin de l'école, en pédibus


THIERRY BONNET
Une des lignes de pédibus de l'école Condorcet.

**Environ cent cinquante jeunes angevins** se rendent à l'école chaque matin en pédibus. Cinq établissements scolaires disposent en tout d'une dizaine de lignes d'autobus pédestre : Dacier, Sainte-Bernadette, Jean-Rostand, René-Gasnier et Condorcet. À l'école Mollières, le pédibus est en cours de création. Chaque ligne prend en charge une quinzaine d'écoliers au fil de deux à cinq arrêts. Il s'agit de récupérer les enfants dans un rayon de 800 mètres. Ils peuvent ainsi rejoindre leur école à pied et en toute sécurité, encadrés par des parents. Cela fait faire un exercice matinal d'un quart d'heure de marche et permet de diminuer l'utilisation de la voiture sur le trajet maison-école.

"*Pour que le pédibus fonctionne, il faut un noyau de parents motivés,* remarque Sylvain Chollet, animateur à la Maison de l'environnement. *Car le plus difficile est, lors de la mise en route, de convaincre que tout le monde est gagnant dans l'affaire. Un parent qui encadre un petit groupe un matin se libère les quatre autres jours de la semaine.*"

La Ville, elle, apporte la logistique. Elle mène la réflexion sur l'itinéraire des lignes, définit les horaires, met en place les arrêts et offre les chasubles fluorescentes pour la sécurité des enfants.

Et quand tous les facteurs sont réunis, cela marche à tous les coups. "*À Jean-Rostand, ils ont commencé en juin 2006 avec huit enfants. Un an après, ils étaient plus de quarante. De même à Condorcet : l'expérience a débuté en juin dernier et on est déjà en train de mettre en place une quatrième ligne,*" conclut Sylvain Chollet. ■

**Un CD-rom méthodologique sur la mise en place d'un pédibus est disponible auprès d'Angers Loire Métropole et de la Maison de l'environnement.**
**Renseignement :**
**Maison de l'environnement, 02 41 22 32 80.**

# Locaux associatifs au stade du Lac-de-Maine

**Le complexe sportif du Lac-de-Maine** gagne en convivialité. Témoins, les deux aménagements récemment réalisés par la Ville au stade et à la halle de tennis. Ils complètent ainsi la salle de réunion présente dans les tribunes.

Au stade, l'ancien logement du gardien abrite désormais des locaux associatifs(1) de 50 m² avec une salle équipée d'un bar et des sanitaires. Objectif : améliorer l'accueil lors des rencontres et permettre aux professeurs d'éducation physique et sportive de disposer d'un bureau. Un bar extérieur et une terrasse complètent le local tandis que l'autre partie du logement a été transformée en bureaux et atelier technique pour les agents municipaux du secteur. Coût de l'opération, près de 110 000 euros.

À la halle de tennis Montesquieu, une extension de 90 m² – conçue par l'architecte Yves Hubert – a été ajoutée avec salle de convivialité (47 m²), bar, bureau, réserve et sanitaires. Une large partie vitrée permet de suivre les rencontres sur les deux courts couverts. L'équipement est utilisé par les deux clubs de Belle-Beille et du Lac-de-Maine et, en journée, par le lycée Bergson. Un auvent extérieur et une terrasse compléteront prochainement cet équipement. Coût des travaux : 253 000 euros. ■


THIERRY BONNET

*(1) AS Lac-de-Maine football, SCO Hockey sur gazon, CSJB, ENA, Angers Athlétic Club.*

# Gare au monoxyde de carbone !



**Vingt-six personnes** ont été intoxiquées en Maine-et-Loire, en 2007, au monoxyde de carbone. Maux de tête et vertiges sont les premiers symptômes d'une intoxication parfois mortelle alors que ce gaz est invisible et inodore. Et tous les appareils à combustion peuvent dégager du monoxyde de carbone : chauffage à gaz, à bois, à charbon, à pétrole, chauffe-eau, groupes électrogènes, appareils à moteur à essence…

La Ville relaie la campagne de prévention. "*Quelques règles essentielles doivent être respectées,* explique Laurent Lemasle, de la direction Environnement - Cadre de Vie *: un entretien de l'installation par un professionnel au moins une fois par an et avant la période de froid, une ventilation correcte des pièces par des grilles d'aération libres et dégagées en permanence, le bon état et un ramonage du conduit de cheminée…*"

En cas d'accident ou de suspicion, aérer immédiatement en ouvrant portes et fenêtres, évacuer les locaux et appeler les secours : 15, 18 ou 112 (depuis un portable). ■

**Contact : DDASS, au 02 41 25 76 31.**


THIERRY BONNET

Au centre, Agnès Charles anime des ateliers pour des personnes souffrant d'Alzheimer.

# Alzheimer : un accueil pour les malades

**César-Geoffray et Gaston-Birgé,** deux résidences pour personnes âgées du centre communal d'action sociale (CCAS), proposent un lieu d'accueil pour des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Au total, vingt-quatre places sont ouvertes. *"Notre mission est double,* explique Chantal Ripoche, psychologue à la résidence Gaston-Birgé : *stimuler et entretenir chez la personne malade les capacités qui lui restent et soulager ses aidants."*
La prise en charge se fait à la journée ou à la demi-journée, du lundi au vendredi. Elle comprend des activités domestiques permettant de renouer avec des gestes simples souvent oubliés : dresser le couvert, s'occuper du linge… Sont également proposées des animations à visée thérapeutique : atelier mémoire, gymnastique douce, lecture… Le dispositif est par ailleurs destiné aux proches qui accompagnent la personne malade à domicile. *"Il offre au conjoint ou aux enfants quelques heures ou quelques jours dans la semaine pour souffler et éviter ainsi l'épuisement moral ou physique"*, précise Agnès Charles, responsable de l'accueil à César-Geoffray. Une écoute individuelle et collective des familles y est également dispensée. ■

**Résidence Gaston-Birgé, 66, bd Gaston-Birgé, 02 41 21 13 00.**
**Résidence César-Geoffray, 15, rue César-Geoffray, 02 41 24 15 30.**

# Ados ou adultes, mêmes livres



THIERRY BONNET

**Rapprocher adolescents et adultes** dans un même plaisir de lire : c'est l'objectif du projet "Passerelle" de la bibliothèque municipale. Une sélection d'auteurs contemporains et du meilleur de la littérature jeunesse a été établie. Sur cette base, des lectures et échanges sont proposés aux lycéens de seconde. La brochure est à disposition dans les bibliothèques, et quelques-uns des ouvrages sont mis en évidence sur un présentoir. ■

## EN BREF

**Les 9 et 16 mars,** se tiendront les élections municipales et cantonales dans 127 bureaux de vote. La Ville a donc besoin à cette occasion d'un nombre important de bénévoles pour remplir les fonctions de président de bureau de vote et d'assesseur. Il faut avoir 18 ans et habiter Angers pour être président. Avoir 18 ans et habiter le département pour être assesseur. Les personnes intéressées doivent se faire connaître, avant fin février, auprès des services de l'hôtel de ville ou au 02 41 05 40 00.

**Les locations des salles municipales** pour 2009 sont ouvertes au service des relations publiques, rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, porte 18, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Réservations par téléphone possibles uniquement l'après-midi au 02 41 05 40 73.

**"Dimanche en basket"** permet une pratique familiale de sports (volley, badminton, tennis de table…) encadrée par un animateur le dimanche, de 10 h à 12 h 30, au Cosec Belle-Beille (47, boulevard Beaussier) et à la salle Montaigne (rue Joseph-Cussonneau). À noter que les 6-11 ans peuvent aussi bénéficier d'activités encadrées et que du matériel de baby-gym est mis à disposition pour les 0-5 ans. Prochaines séances les 27 janvier, 3 et 10 février. Carte de 10 séances : de 11,40 à 18,20 euros. Renseignements et vente : Sports et loisirs, 12, rue des Ursules, 02 41 05 45 25.

**Du nouveau sur le réseau Angers Loire Handicap Transport.** En 2007, deux nouveaux minibus ont été achetés, portant leur nombre à quatorze, pour près de 45 000 voyages par an. Le prix du ticket à l'unité passe à 2,40 euros, mais une nouvelle offre d'abonnement fréquence a été créée au 1er janvier. Les dates et heures de fonctionnement du service restent les mêmes : du lundi au vendredi, de 7 h à 20 h, le samedi, de 8 h à 20 h, le dimanche de 9 h à 20 h et la nuit pour trois réservations minimum. En revanche, le service d'accueil téléphonique et de réservations, au 02 41 27 29 29, voit ses horaires étendus : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

**Chantier du tramway :** une inversion de numéro de téléphone s'est produite dans le dernier numéro. Pour joindre Cécile Di Iorio, chargée du secteur de la Roseraie, il faut composer le 06 66 62 17 16. Elle tient également des permanences au relais-mairie le mercredi, de 14 h à 17 h 30, et le vendredi, de 9 h à 12 h 30. Pour le quartier des Hauts-de- Saint-Aubin, contacter Yaminal Elouardi, au 06 66 62 19 91. Permanences au relais-mairie le mercredi, de 14 h à 18 h, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30.

**Le parking sous le théâtre Le Quai**, nouvellement mis en service, est gratuit jusqu'au 31 janvier, de 8 h à 19 h.

## HÔTEL DE VILLE

Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

DIRECTION ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

THIERRY BONNET

Nouilles chinoises et racines de lotus : Zao et Lei préparent la cuisine de chez eux.

# Au foyer David, on mijote l'amitié entre les cultures

De la marmite s'échappe un délicieux fumet. Mais qu'est-ce qui mijote ainsi, mélangé avec de la viande caramélisée ? *"Des racines de lotus"*, expliquent Zao, 28 ans et Lei, 21 ans, les cuisiniers. Nous ne sommes pas dans un restaurant asiatique, mais dans la cuisine des résidents du foyer de jeunes travailleurs David-d'Angers, ouverte depuis octobre. Elle est utilisée par les jeunes, individuellement ou en petits groupes spontanés, souvent le week-end. Et aussi pour les repas mensuels à thème.

En cette mi-décembre, c'est le dîner de Noël qui bouillonne à feu doux. Zao et Lei, seuls Chinois dans un foyer qui héberge une vingtaine de nationalités, ont décidé de faire découvrir à leurs camarades la vraie cuisine de chez eux. L'idée a plu : le couvert est mis pour cinquante convives dans la cafétéria, où l'ambiance chauffe en même temps que le contenu des marmites. *"C'est un grand défi pour nous"*, souligne Lei, tout en dosant les sauces qui donneront saveur et couleur au plat. Avec Zao, ils expliquent : *"la cuisine fait partie de notre culture. En semaine, on mange vite, mais le week-end, on se retrouve souvent entre amis pour cuisiner ensemble, on se soigne !"*

Gaëlla, Sophie et David, les animateurs du foyer, satisfaits du succès de la cuisine et des rencontres qu'elle occasionne, voudraient aller plus loin. *"Nous aimerions proposer des ateliers pour les jeunes qui ne savent pas cuisiner,* indiquent-ils. *Leur apprendre à faire à manger malgré leurs petits budgets, à utiliser les restes… Cela leur faciliterait aussi l'accès à un logement indépendant"*. ■

## CENTRE-VILLE LA FAYETTE

**Mairie :** bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.

**Permanences des élus**

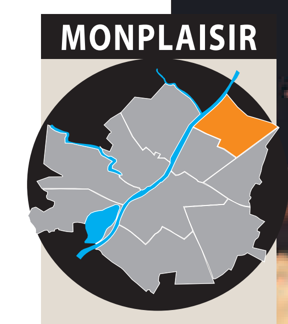
● **M^me^ Clémot-Streliski,** 4 février, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous

● **M. Lebouc,** 16 et 23 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

## EN BREF

**Animations "Bien dans son assiette"** en février avec Angers Centre Animation : atelier cuisine et décoration de table et repas animé, le 12 février, sur les thèmes amour et amitié (2 €) ; goûters et échanges avec des professionnels de la santé et de la diététique. Renseignements : 02 41 86 05 05.

## MONPLAISIR



**Mairie :** 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi et jeudi, 14 h - 17 h 30. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Samedi, 9 h - 12 h.

**Permanences des élus**

● **M^me^ Sallé,** 1^er^ et 15 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

● **M^me^ Tamtouir,** 9 et 23 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

## JUSTICES MADELEINE SAINT-LÉONARD



**Mairie :** Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Lundi, 14 h - 17 h 30. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Samedi, 9 h - 12 h.

**Permanences des élus**

● **M. Chiron,** 2 et 16 février, de 10 h à 12 h

● **M^me^ Roland,** 13 et 27 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

## EN BREF

**Galette du club des Roses de la Madeleine,** le 4 février, à 13 h, Trois-Mâts ( 4 € et 5 €). Tél. : 02 41 66 77 13.



THIERRY BONNET

La recette de la Tambouille est inchangée : une succession de séquences mélangeant les genres, passant du coq à l'âne, du loufoque au tragique.

# Le retour de la Tambouille pour lancer la saison

Fin 2006, la compagnie Map a investi le théâtre de la maison pour tous. Cette année, elle propose sa première véritable programmation sur quatre mois, de fin janvier à fin mai. Onze dates sont prévues : danse, théâtre, musique, spectacles pour enfants. Une partie se déroulera directement dans la salle de la MPT, une autre à l'extérieur dans le quartier. Ainsi, la "compagnie A" se produira place de l'Europe, en mai, dans son chapiteau très particulier, où les spectateurs deviennent en partie acteurs. Un principe bien dans l'esprit de la compagnie Map qui met au cœur de son engagement la participation des habitants. D'ailleurs, comme mise en bouche, il ne faut pas rater le 31 janvier le premier épisode de la saison 2 de la Tambouille, le feuilleton théâtral de la compagnie. L'an passé, les trois premiers actes ont fait le plein de la salle de spectacles. *"Fini le décor de cuisine, cette année, on passe au salon dans une ambiance plutôt fin de repas"*, précise Thomas Drelon, l'un des quatre acteurs. Mais bon, la recette reste la même : une succession de séquences mélangeant les genres, passant du coq à l'âne, du loufoque au tragique. Avec, bien sûr, beaucoup d'interaction avec le public. Et à la fin, tout le monde sur scène pour un moment d'échange autour de quelques en-cas. ■

**La Tambouille : le 31 janvier, 20 h 30, 10 euros (réduit 6) et 4 euros pour les habitants du quartier.**

# Bourg-la-Croix, premier lavoir public en 1900



THIERRY BONNET

**Au début des années soixante, les huit places du lavoir affichaient encore complet le matin.**

Aujourd'hui, il fait un peu perdu le lavoir au bout de la place du Bourg-la-Croix. Avec ses deux bassins, son toit d'ardoises et son mascaron à tête de lion. Il y a un siècle, l'ambiance était toute autre. Munies de leur planche, les femmes s'y retrouvaient pour laver le linge familial. On y croisait également les lessiveuses professionnelles. *"Dans les années quarante, tout le monde connaissait Bébé Rose,* se souvient Andrée Halopé. *Elle descendait des Plaines par le chemin des Éclateries avec sa brouette remplie de linge. Et avec sa gouaille, elle animait l'endroit."* Au début des années soixante, les huit places affichaient encore complet tous les matins, selon un article du *Courrier de l'Ouest*. Ce n'est qu'ensuite, avec la démocratisation de la machine à laver, que la fréquentation a baissé.

En 1900, Bourg-la-Croix fut le premier quartier angevin doté d'un tel équipement public. Il était temps. La Maine et la Loire sont bien loin pour la population ouvrière des Justices. On se désole de *"payer le droit de laver son linge dans une mare sans écoulements et insalubre"*. En 1900, le lavoir est construit. Et l'auxiliaire Richard est chargé d'ouvrir et fermer le robinet matin et soir, et de vider *"le bassin lorsque l'eau est trop chargée de savon"*. Ensuite, la vie du lavoir s'écoule tranquillement, tout juste se plaint-on en 1911 des enfants qui obstruent les évacuations avec de la terre et des vendeuses de volailles qui y lavent leurs effets remplis de plumes. ■

JEAN-PATRICE CAMION

Place Jean-XXIII, l'établissement Robert-Robin ouvrira ses portes en octobre.

# 102 logements pour les personnes âgées

Samedi 8 décembre, les riverains ont pu découvrir le chantier du futur établissement Robert-Robin qui ouvrira en octobre, avenue Jean-XXIII, face au centre commercial. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine du quartier. Avec un coût total des travaux de 11,62 millions d'euros[1].
L'architecture audacieuse du bâtiment cherche à rompre avec l'image souvent négative des résidences pour personnes âgées. *"Nous avons imaginé un lieu qui invite au dynamisme,* résume Pierre de Coquereaumont, l'architecte. *Un lieu où les espaces privés et publics s'imbriquent grâce à un jeu de matières, de couleurs, de transparence et de lumière."* L'équipement accueillera des personnes âgées autonomes et des services gérontologiques. Cent deux logements individuels et indépendants de type 2, d'une superficie moyenne de 48 m², sont prévus. Ils seront répartis dans quatre petites résidences de cinq étages accessibles par ascenseur. On trouvera au rez-de-chaussée une plate-forme de services : le CLIC (Agence conseil pour les personnes âgées), une salle de restauration de 150 couverts, deux salles d'activités de 40 m² et une salle polyvalente de 150 m² dédiées aux animations. Le tout largement ouvert aux retraités du quartier. Ce chantier sera complété par l'aménagement d'espaces verts pour tout le quartier.

*(1) Construit par Angers-Habitat, l'établissement sera géré par le centre communal d'action sociale.*

**Les demandes de logement sont à déposer dès maintenant. Permanences : les mardis, de 9 h à 12 h 30, et jeudis, de 14 h à 17 h 30, au relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 08 08.**

## ROSERAIE

**Relais-mairie :**
3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40.
Lundi et jeudi, 14 h - 17 h 30. Mardi, 9 h - 12 h 30. Mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Samedi, 9 h - 12 h.
**Permanences des élus**
● **Mme Solé,** 1er et 15 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
● **M. Béatse,** 9 et 23 février, de 9 h à 12 h

## GRAND-PIGEON DEUX-CROIX BANCHAIS



**Permanences des élus**
**Maison de quartier**
● **Mme Poupin,** 12 février, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous
● **M. Castel,** 14 février, de 15 h à 16 h
**Contrat de ville**
● **Mme Bruyère,** 6 février, de 18 h 30 à 19 h 30
● **M. Castel,** 22 février, de 11 h à 12 h

## DOUTRE SAINT-JACQUES SAINT-LAZARE



**Mairie :** 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.
Mardi et vendredi, 9 h - 12 h 30. Mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
**Permanences des élus**
● **M. Rotureau,** 9 février, de 10 h 30 à 12 h
● **Mme Camara-Tombini,** 20 février, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous
● **M. Belot,** 23 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous ou autre jour sur rendez-vous



THIERRY BONNET

Grandes marmites et hygiène parfaite pour la cuisine centrale du CCAS.

# Une grande cuisine pour tous les anciens

À l'angle du boulevard Gaston-Birgé et de la rue Guillaume-Lekeu, dans le même bâtiment que l'établissement pour personnes âgées, quelque mille cinq cents repas sont préparés chaque jour, du lundi au samedi. Car ce lieu de production est, depuis 1993, la cuisine centrale du centre communal d'action sociale (CCAS). Elle fournit les repas des huit établissements municipaux et des sept tournées quotidiennes de portage à domicile.
La quantité n'exclut pas la qualité, bien au contraire. Les menus sont établis par la diététicienne du CCAS et la cuisine a reçu, en 2002, la certification ISO 9001 pour sa qualité globale, de l'approvisionnement à l'assiette du client. *"Cette certification est contrôlée tous les ans et remise en jeu tous les trois ans,* précise Philippe Morice, responsable de la cuisine centrale. *En outre, un laboratoire passe tous les deux mois pour analyser les produits mais aussi les surfaces de cuisson et de préparation."*
Au sein de l'établissement et avec la clientèle, l'information circule continuellement. *"Les plats sont obligatoirement goûtés et notés chez nous avant leur expédition. Nous recueillons aussi l'avis des clients et, s'ils ont des motifs d'insatisfaction, nous corrigeons."* Un projet de service est élaboré chaque année pour prévoir des évolutions et la formation continue du personnel est la règle. De quoi motiver les agents, qui se relaient selon un planning hebdomadaire. L'effectif varie de douze à vingt personnes, en fonction des besoins. Ainsi, le mercredi 9 janvier, tout le monde était sur le pont afin de cuisiner un repas de fête pour cent vingt personnes de plus que d'habitude. *"C'est une nouveauté de 2007,* précise Philippe Morice, *nous avons établi un cahier de prestations et on peut nous faire une demande spéciale, via le CCAS, comme aujourd'hui les Anciens de Belle-Beille."* ■

## EN BREF

**Bal de mardi gras**
le 2 février, à 20 h 30, au centre Marcelle-Menet. Gratuit. Renseignements : 02 41 96 12 00.

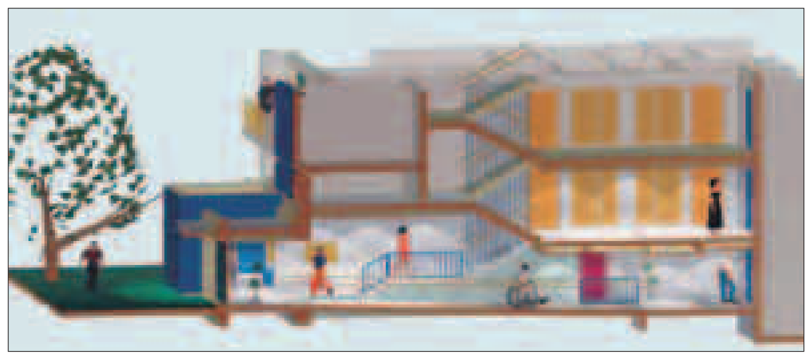
**Concours de belote**
le 3 février, à 13 h 30, salle Henri-Corneau. 5 euros. Inscriptions sur place. Contact : 02 41 60 83 43.

# La cité Saint-Jacques réhabilitée

Une réhabilitation d'envergure vient de commencer dans les immeubles d'Angers Habitat, rue et square Roger-Chauviré, dans la "cité Saint-Jacques", comme on la désignait à sa construction, il y a cinquante ans.
Les travaux concernent toutes les parties des bâtiments : isolation thermique, séparation des balcons mitoyens, remplacement des persiennes par des volets roulants PVC, traitement esthétique des halls d'entrée, peinture et nouvel éclairage dans les escaliers, remplacement des portes palières, changement des sols des logements, création d'une ventilation naturelle renforcée, condamnation des vide-ordures remplacés par des conteneurs à déchets enterrés…
Dans la tour, des travaux supplémentaires seront effectués dans les trente-six logements : changement des éviers, peinture des cuisines, remplacement des baignoires par des douches…
Le bâtiment sera également rendu entièrement accessible aux personnes handicapées. Cela nécessitera de faire descendre l'ascenseur jusqu'au sous-sol, de créer une rampe y menant et, pour que sa pente ne soit pas trop importante, de construire un hall en avant de la porte d'entrée actuelle.
Commencés le 7 janvier par les 12 à 16, rue Roger-Chauviré, les travaux devraient durer jusqu'en mars 2009. Le coût en est de 3,3 millions d'euros, soit 21 400 euros par logement. Les incidences sur le loyer ont fait l'objet de discussions et d'un protocole entre Angers Habitat et deux associations représentant les locataires, la Confédération syndicale des familles et Consommation, logement, cadre de vie. Des réunions de présentation du projet ont également été proposées aux locataires. ■



Le rez-de-chaussée de la tour sera doté d'une rampe d'accès à l'ascenseur…



…et agrandi par un hall créé devant la porte d'entrée actuelle.

## EN BREF

**Mémoires vives collecte la mémoire orale de la Doutre :** le 2 février, sur la scolarité avant 1970, de 10 h à 12 h, résidence Grégoire-Bordillon. Tél. : 06 89 37 84 81.

**Accompagnement scolaire** à la maison de quartier Saint-Jacques Saint-Nicolas, de 17 h à 18 h, lundi, mardi, jeudi et vendredi, 11, rue Raspail. Besoin de bénévoles, 02 41 24 89 10.

**Sortie familiale au cirque Médrano** le 10 février, à 14 h, au parc expo, avec la maison de quartier. Tél. : 02 41 24 89 10.

**Stages pour les 11-16 ans :** "maquettes" du 18 au 22 février, "télévision" du 25 au 29 février, avec la maison de quartier Saint-Jacques Saint-Nicolas. Renseignements : 11, rue Raspail, 02 41 39 85 62 ou 02 41 24 89 10.

# LES QUARTIERS



THIERRY BONNET

Baltic est le guide et l'ami de Timothée.

**LAC-DE-MAINE**

**Relais-mairie :**
Place Guy-Riobé,
02 41 73 37 04.
Lundi et jeudi, 14 h - 18 h. Mardi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h.
Mercredi, 9 h - 18 h.
Samedi, 9 h - 12 h 30.

**Permanences des élus**

- **Mme Lebeugle,** 2 février, de 9 h à 10 h 30, sur rendez-vous
- **Mme Véron,** 16 février, de 10 h 30 à 12 h

## Baltic et Timothée, en terminale à Bergson

Tiré de sa sieste pour la photo, Baltic se recoucherait volontiers, mais il sait que son travail consiste à emmener son maître partout où il veut aller. Il le guide donc jusqu'à l'entrée du lycée Bergson et prend la pose avec lui. Ce superbe *golden retriever* de 22 mois est, depuis novembre, le fidèle compagnon de Timothée Adolphe, 17 ans, élève de terminale S. Il est aussi ses yeux : le jeune homme est aveugle.

Les lycéens, eux, se sont vite habitués à la présence du chien. Ils ont appris à ne pas caresser ni appeler Baltic quand il travaille. *"Se promener avec lui me permet d'entrer en contact avec les gens"*, souligne Timothée, qui ajoute en souriant : *"Il plaît à la gent féminine !"* Le jeune homme circule plus aisément avec le chien qu'avec une canne blanche, même s'il a dû changer ses habitudes : la canne signale les obstacles, ce qui en fait autant de repères, tandis que le chien les évite. Mais Timothée se débrouille particulièrement bien, c'est pourquoi l'association des Chiens guides d'aveugles de l'Ouest lui a confié un chien sans hésiter. *"Avoir Baltic, c'est cent pour cent positif !*, s'exclame le jeune homme. *On n'a pas les mêmes relations avec un chien qu'avec une canne !"* ■

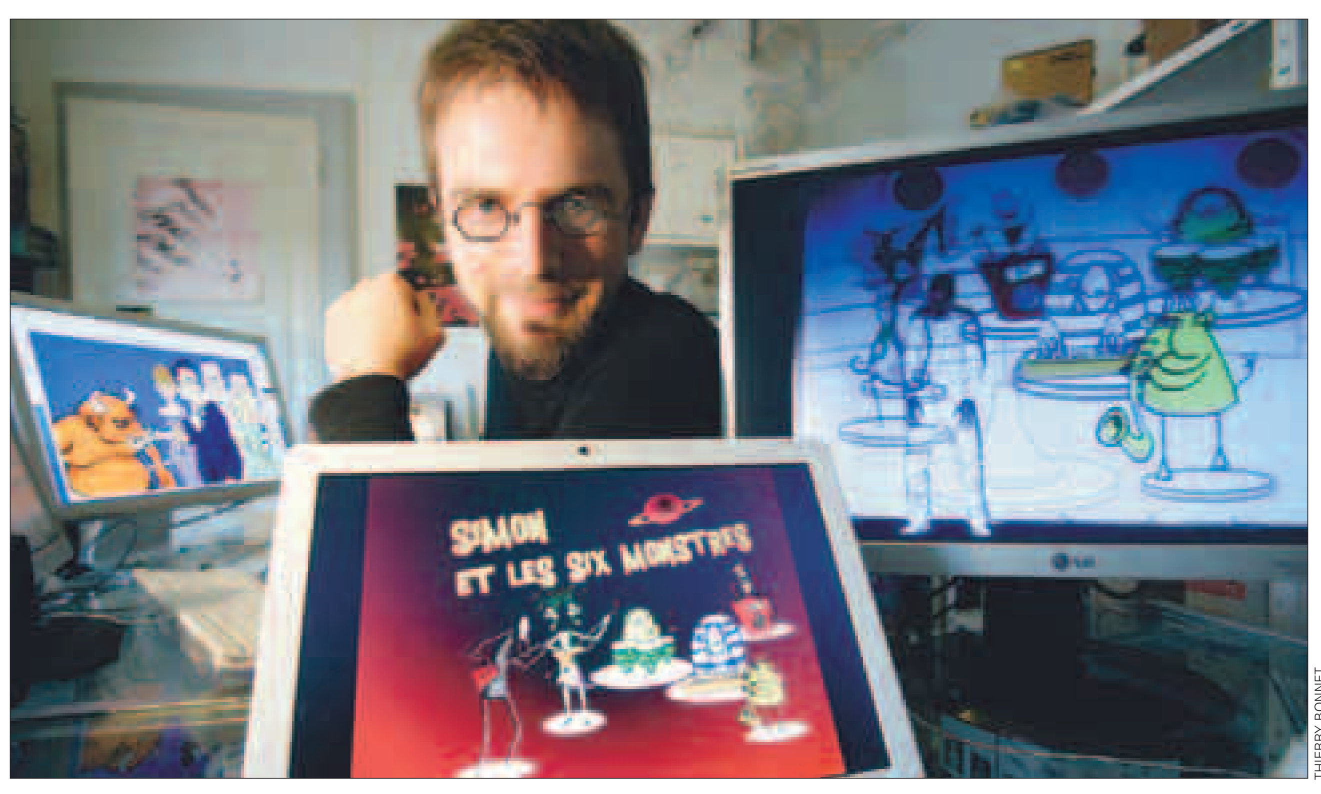
**SAINT-SERGE NEY CHALOUÈRE**



**Maison de quartier**
7 et 9, rue Duboys,
02 41 43 28 13.

**Permanences des élus**

- **Mme Bernardin,** 6 et 20 février, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous
- **M. Dulong,** 19 et 23 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous




THIERRY BONNET

**Simon Astié, dessinateur, participera au festival Boule de gomme, du 16 au 18 février.**

## Simon et ses six monstres

Derrière ses petites lunettes rondes, Simon Astié a le regard de ceux qui n'ont pas tout à fait quitté l'enfance. Son univers est fait de personnages, d'animaux, de monstres *"presque vrais"*. Au mur de son atelier, dessinée sur une feuille de papier, une *"étude de grenouille"*, saut de profil, saut de dos... ou comment rendre les gestes d'une grenouille élastiques. Passionné depuis toujours de BD, de dessin et de musique, Simon est devenu réalisateur de films d'animation. "*Mon inspiration, je la trouve aussi bien chez les Shadocks que chez Kirikou. Donner vie à des personnages ou des objets inertes, cela a un côté magique"*. Simon écrit le scénario, dessine les personnages, compose la musique. "*J'ai fait mon premier film à partir de cartons peints à l'encre, image par image, sur l'air de* La maman des poissons, *de Bobby Lapointe"*. Pour un autre film de 2'10'', il lui a fallu dessiner et peindre au brou de noix plus de 700 images.

Simon louvoie entre le tout numérique et les techniques plus classiques : pâte à modeler, papier, dessin... Il les fait d'ailleurs découvrir aux enfants dans les ateliers qu'il anime. Mais le projet qui lui tient le plus à cœur, c'est "*Simon et les six monstres*", mélange de film d'animation et de spectacle vivant dans lequel il se met en scène et qu'il présentera les 16,17 et 18 février dans le cadre du festival Boule de gomme. ■

## HAUTS-DE-SAINT-AUBIN



**Relais-mairie :**
1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.
Lundi et jeudi, 14 h - 18 h. Mardi et mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h. Vendredi, 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h.
**Permanences des élus**
● **Mme Camara-Tombini,** 6 février, de 10 h 30 à 12 h
● **M. Houdbine,** 8 et 22 février, de 10 h à 11 h 30



THIERRY BONNET

**Les habitants de la cité Verneau ont réalisé un calendrier sur le thème du "mieux vivre ensemble".**

# Mieux vivre ensemble, au fil des mois

Janvier : *"la qualité de vie dans le quartier, c'est l'affaire de chacun et de tous"*. Juillet : *"je respecte mes voisins et je préviens quand je fais la fête"*. Septembre : *"la route n'est pas une aire de jeux pour les enfants"*... Douze slogans s'inscrivent ainsi sur les pages du calendrier de la cité Verneau. Une création collective : il a été réalisé par une cinquantaine d'habitants réunis dans le groupe *"Charte pour mieux vivre ensemble"*, animé par la Régie de quartiers, avec la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, la Ville, Angers Habitat et la Confédération syndicale des familles. *"C'était un gros travail, mais qui nous a apporté beaucoup,* souligne Gilles Auréal, salarié de la Régie et habitant du quartier, qui a porté la démarche au quotidien. *Pendant deux ans, nous nous sommes réunis une fois par mois pour dire, avec nos mots, avec notre ressenti, ce qui n'allait pas et ce que nous pouvions faire, ensemble, pour arranger les choses"*. Le fait que les différents partenaires du quartier s'y mettent ensemble, aux côtés des habitants, a porté des fruits, puisque des changements positifs sont déjà notés. Afin de poursuivre cette dynamique, la Régie relance son comité de quartier. Elle pourra s'appuyer sur le calendrier. Il a été distribué aux habitants de la cité de la main à la main et tous se sont sentis fiers de recevoir un objet de cette qualité, sur un beau papier glacé et avec les illustrations humoristiques de Marie qui accompagnent les slogans. ■

**Régie de quartiers, 02 41 34 29 15.**

## EN BREF

**Une cartographie** vient de préciser les limites exactes du nouveau grand quartier des Hauts-de-Saint-Aubin : l'avenue René-Gasnier à l'ouest, les rues du Champ-de-Bataille, Grégoire-Lachèse, Bigot, et Moll, et le boulevard Daviers au sud, la Maine à l'est et les limites de la ville au nord. Contact : 02 41 05 45 49.

**Atelier d'éveil musical parents-enfants** le 9 février, de 10 h à 11 h 30, à la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, site Verneau. De 1,5 à 2,5 euros, suivant quotient familial. Tél. : 02 41 73 44 22, llomqcv@modulonet.fr

# Une maison pour les chats avenue Notre-Dame-du-Lac

## BELLE-BEILLE



**Mairie :** 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Lundi, 14 h - 17 h 30. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
**Permanences des élus**
● **Mme Prodhomme,** 2 février, de 11 h à 12 h 30
● **Mme Petit-Jean,** 15 février, de 10 h 30 à 12 h
● **M. Limousin,** 22 février, de 16 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous

"Ici, c'est chez nous"*, semblent dire les deux chatons qui, venus des buissons tout proches, entrent et sortent de l'enclos du "Chat'village", par la découpe prévue à cet effet dans le grillage. Depuis le 14 novembre, les matous et minettes qui fréquentent en toute liberté les alentours de l'avenue Notre-Dame-du-Lac y trouvent le gîte et le couvert. Les petits sont capturés et stérilisés avant d'être ramenés à leur lieu de naissance.
En effet, c'est la surpopulation féline qui a amené la Ville à chercher une solution, en lien avec la SPA et l'association des vétérinaires de l'Anjou. Elle a demandé à la Régie de quartiers de plancher sur le sujet.
Construit par les services municipaux, le "Chat'village" est animé par des bénévoles, qui se relaient, en binôme, pour nettoyer les abris qui recoivent la nourriture et remettre des croquettes. *"La cause animale me tient à cœur, cela faisait longtemps que j'avais envie de faire quelque chose"*, explique Marie-Claire, qui a trois chats chez elle. Évelyne, en revanche, préfère ne pas en reprendre un depuis la disparition du sien, *"je préfère m'intégrer à ce projet et ainsi m'occuper de tous"*. Si les résultats sont probants, d'autres sites pourraient être implantés dans le quartier. ■



THIERRY BONNET

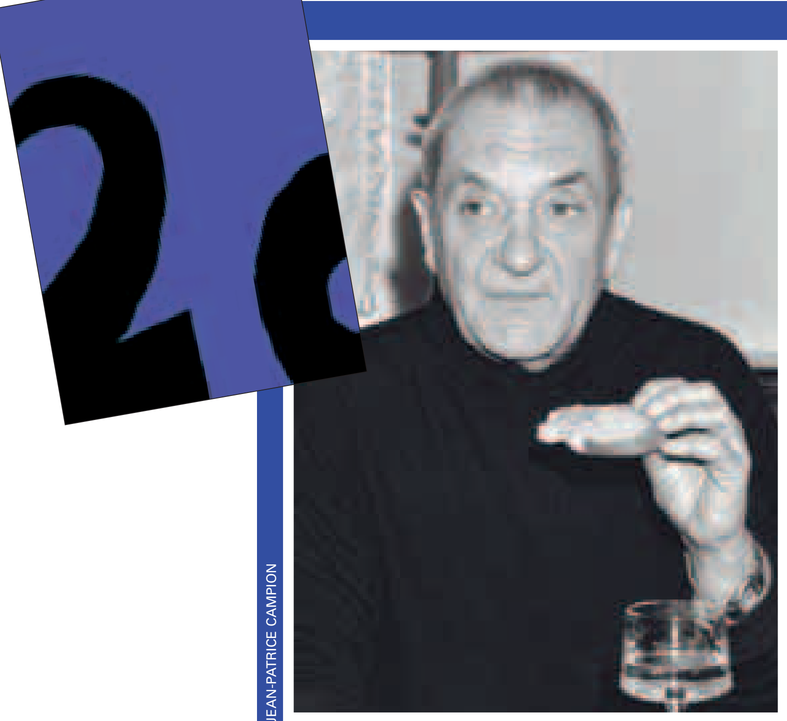
**Un jeune habitant du "Chat'village", couvé du regard par des bénévoles amies des félins.**

**Contact, 02 71 34 29 15.**

THIERRY BONNET

Clauds-Éric Pouroux devant l'affiche de *Stranger than paradise*, film de Jim Jarmusch dont il fut le distributeur en France.

# 20e édition pour Monsi



JEAN-PATRICE CAMPION

Conférence de presse avec Jean Carmet, en 1991 : rillettes, coup d'Layon, simplicité, humour et poésie. Il reviendra fidèlement.

Premières lectures de scénarios, André Dussolier lit *La Sentinelle*, d'Arnaud Desplechin, dont on découvre le moyen métrage *La Vie des Morts*. Révélations.



JEAN-PATRICE CAMPION

1992, Jean-Claude Brialy et Fanny Ardant sont venus, ils font partie du comité de parrainage du festival.



THIERRY BONNET



Pour les collégiens et lycéens, les interviews de comédiens (ici, Nathalie Baye) et de réalisateurs font partie du programme.



C'est la vingtième édition ! Le festival Premiers Plans a été lancé en janvier 1989 et son succès n'a fait que grandir, d'année en année. Interview de son co-fondateur et délégué général, Claude-Éric Poiroux.

# eur Festival

**Vivre à Angers : C'est la vingtième édition du festival Premiers Plans, mais votre histoire avec le cinéma, à Angers, remonte à loin. Vous avez été président de la cinémathèque universitaire, exploitant de salle…**

**Claude-Éric Poiroux :** On était une trentaine de fondus de cinéma. Quand nous avons constaté que les salles de quartier fermaient les unes après les autres au profit des complexes du centre ville, nous nous sommes lancés en rachetant Le Club, en 1975. En trois ans, nous avons triplé les entrées. Notre politique, c'était d'apporter ce qui manquait : la version originale, l'art et essai, les films de patrimoine… et de faire venir des réalisateurs, de proposer des animations. Cela marchait tellement bien que nous aurions été victimes de notre succès, si nous n'avions pas été futés. Il nous fallait plus d'espace, coup de chance, nous avons trouvé un entrepôt entre les rues Claveau et Saint-Laud. Nous l'avons acheté pas cher, car c'était pourri, et nous en avons fait les 400 Coups, avec quatre salles. Résultat : 160 000 entrées par an.

**D'où l'idée de choisir Angers pour lancer un festival ?**

■ En fait, ma démarche n'a pas été de lancer un festival et de chercher un endroit pour l'implanter, mais le contraire. À Angers, avec le ciné-club, j'avais une séance de ciné par semaine. Puis, avec les salles de cinéma, une séance par jour. C'était devenu le quotidien, j'avais envie de revenir à quelque chose de plus exceptionnel, événementiel : un festival !

**Vos priorités, avec Gérard Pilet [1], ont été dès le début : l'Europe et la jeunesse. Pourquoi ?**

■ Passer des premiers films européens, c'était risqué à l'époque, mais l'émergence d'un cinéma européen me semblait primordiale [2]. Pour la jeunesse, c'était évident, car je suis venu au cinéma par un prof. Je me suis toujours intéressé au public des lycéens et collégiens. Quand on s'est dit, avec Gérard Pilet, "on va faire un festival", on a tout de suite pensé que l'essentiel, c'était les jeunes. Nous savions que nous allions attirer le jeune public vers le jeune cinéma mais aussi, par le biais des rétrospectives, vers le grand cinéma de patrimoine.

**L'essentiel est de former les jeunes.**

**Et cela a marché ! À votre avis, pourquoi ?**

■ La mayonnaise a pris pour plusieurs raisons. D'abord, le festival s'inscrivait dans la continuité de l'activité des 400 Coups, mais avec en plus la participation de tous les cinémas de la ville. Et une dynamique s'est créée avec le jeune public, ▶

La rétrospective Pialat, en 2002, a été l'occasion de la dernière (et mémorable) apparition publique du cinéaste, ici entre ses copains Gérard Depardieu et Serge Toubiana, directeur de la Cinémathèque.

JEAN-PATRICE CAMPION



Gérard Pilet (à gauche) a voulu et créé le festival avec Claude-Éric Poiroux, il en est toujours le président. Quant à Daniel Gélin, il a pris très au sérieux son rôle de président du comité de parrainage.

THIERRY BONNET



JEAN-PATRICE CAMPION

via les professeurs, les maisons de quartiers, les radios. Quand on montre des films réalisés par des jeunes de 20 à 30 ans dans une salle remplie en grande partie par des jeunes de 15 à 25 ans, quelque chose de générationnel se constitue. Et pour ceux qui se lancent dans le cinéma, c'est une richesse. Quand un jeune réalisateur qui vient présenter son premier film peut voir également une intégrale Bergman ou Resnais, cela lui donne un idéal.

**La jeunesse à Premiers Plans c'est aussi la présence des écoles de cinéma européennes, qui aiment le festival. Est-ce seulement pour montrer ce que savent faire leurs élèves ?**

■ Les écoles de cinéma viennent aussi car elles apprennent à se connaître. Il y a de plus en plus de co-productions, et nous y sommes pour quelque chose. Les jeunes cinéastes se rencontrent au festival, boivent des bières le soir, deviennent copains et font des films ensemble. Et en plus, ici, ils sont bien reçus. Quand ils arrivent la veille et qu'ils voient la salle de 1 300 places, ils n'arrivent pas à croire que leur film va passer là. Et puis si, et c'est plein, et ils montent sur scène, et ils sont applaudis. L'esprit du festival est bon, il n'y a pas de chahut, pas de sifflets, chacun est respectueux. Alors, quand ils rentrent en Roumanie ou ailleurs, ils disent : "Angers c'était génial !" Ils sont à une période de leur vie où il n'y a pas encore de rivalité, ils en parlent entre eux.

**Les lectures de scénarios sont une spécialité angevine.**

**Les professionnels disent qu'ils viennent à Angers pour la découverte, or d'autres festivals présentent des nouveaux films. En quoi Premiers Plans est-il différent ?**

■ La particularité de Premiers Plans, c'est que les films sont inédits… et les réalisateurs aussi ! Ils ont des idées originales, une nouvelle façon d'aborder le cinéma, c'est doublement une découverte.

**Mais si les réalisateurs sont inconnus, comment choisissez-vous les films ?**

■ Je ne fais pas la sélection moi-même, mais je choisis les gens qui vont visionner les films qu'on nous envoie de partout et faire le tri. Ils sont jeunes, ce sont des cinéphiles, mais qui aiment tous les styles de cinéma. C'est intéressant, le mélange des genres et des gens.

**Les lectures de scénarios de premiers films se font-elles ailleurs ?**

■ Non, c'est une exclusivité angevine. Depuis, certains scénarios sont devenus des films à succès, comme *La Sentinelle*, d'Arnaud Desplechin, lu par André Dussollier, et *Y'aura-t-il de la neige à Noël ?*, de Sandrine Veysset, lu par Marie Trintignant, pour ne parler que de ces deux-là. Pour les comédiens qui viennent les lire, l'intérêt est double. D'une part, ils apprécient tous énormément l'exercice : dernier exemple en date, Didier Bourdon, venu pour la première fois l'an dernier ; il veut revenir. Et, tenez, tout à l'heure le téléphone a sonné, c'était Bruno Podalydès : quand il a appris que nous faisions cette année une rétrospective Resnais, il m'a appelé pour lire un scénario, avec son frère Denis. L'autre motivation pour les comédiens, c'est qu'ils ont envie qu'on leur donne un rôle. Les jeunes réalisateurs n'osent pas le leur proposer, mais ils souhaitent tous tourner dans des premiers films : Dussollier, Carmet (qui gardait un souvenir inoubliable du tournage de *Miss Mona* [3]), Brialy, Gélin, et même Jeanne Moreau !

**Le festival est un grand révélateur de talents. Certains sont pris vraiment à leurs débuts…**

■ Un des exemples les plus frappants est Nick Park, le créateur de Wallace et Gromit. *A Grand Day Out*, qu'il a présenté à Angers en 1990, était son film d'école ! Et il y en a quantité d'autres. Et, rétrospectivement, tout le monde trouve normal qu'ils soient connus. Mais ici, on vit la découverte de l'intérieur.

**Vous avez cité tout à l'heure des noms connus, on voit ou on a vu souvent au festival**



THIERRY BONNET

En 1990, Nick Park présentait son film d'école, *A Grand Day Out*. En 2007, il est revenu au festival, aussi célèbre que ses créatures, Wallace et Gromit.



THIERRY BONNET

Complicité entre deux fidèles du festival, Dominique Besnehard et Bernadette Lafont.



Le hall du centre de congrès est ouvert à tous, même quand, France Inter réalise une émission en direct.

**des comédiens ou réalisateurs comme Jane Birkin, Fanny Ardant, Maurice Pialat, Ornella Mutti, Charlotte Rampling... Comment les faites-vous venir ?**

■ Le festival a d'abord invité des gens pas connus et ce sont eux qui ont fait venir les autres. Maintenant, nous n'avons aucune difficulté. Ce sont souvent les "stars" qui demandent à être présentes. Beaucoup ont envie de revenir, car le festival est chaleureux, ça bouge. Et il y a aussi le comité de parrainage, créé dès la deuxième année, et dont les membres sont tous revenus fidèlement. Daniel Gélin, qui présidait le comité, n'a manqué que lorsqu'il tournait au loin. Je pense aussi à Jean Carmet, très présent. Il était à la clôture du festival en janvier 1994, je l'avais trouvé fatigué, il est mort le 20 avril. Sandrine Bonnaire, qui préside le jury cette année, était là lors de la toute première édition, elle n'était pas restée car elle tournait mais était revenue chercher son prix [4]. Quant à Gérard Depardieu, il a été difficile de mettre la main dessus, mais il a tenu à être là pour la rétrospective Pialat. Pour finir sur les fidèles, pour Jeanne Moreau, le festival est intouchable !

**Comment se situe Premiers Plans parmi les festivals français ?**

■ Nous avons une place unique. Nous nous sommes arrangés pour qu'il n'y ait pas concurrence avec les autres, tant pour les dates que pour les thématiques. Et nous avons la chance d'avoir un vrai lieu de vie avec le centre de congrès. Il est bien situé, ouvert, accessible, et permet de mélanger tout le monde. Dans le hall, on voit des jeunes qui mangent leur sandwich assis sur les marches, à côté d'une émission de radio à laquelle participent des vedettes, et au bar, les professionnels ou les spectateurs échangent leurs impressions même sans se connaître...

**La musique fera de la soirée d'ouverture un événement unique.**

**Certains spectateurs viennent de loin, comment ont-ils connaissance du festival ?**

■ Il y a les articles de journaux. Mais Premiers Plans est aussi le seul festival dont la bande annonce passe dans cent soixante salles en France, dans le réseau Europa Cinémas. Une anecdote à ce propos : un couple partait en voyage de noces en Espagne. En route, ils se sont arrêtés à Toulouse, sont allés au cinéma, ont vu la bande annonce et... sont venus passer leur voyage de noces au festival !

**Cette vingtième édition, riche d'événements, s'ouvre sur un concert des musiques de films de Resnais, par l'orchestre national des Pays de la Loire (ONPL). Est-ce une façon de relancer, trente ans après, votre festival "Cinéma et musique, musique et cinéma"[5] ?**

■ Ce sera une soirée unique. J'avais envie de remettre de la musique dans le festival. De leur côté, les responsables de l'ONPL souhaitaient fêter cette vingtième édition. Comme la musique était très importante pour Resnais, l'idée a vite été trouvée. Mais pas si facile à mettre en place ! Pour le festival Cinéma et musique, Ennio Morricone était venu lui-même jouer ses bandes originales. Là, pour les films de Resnais, il y a douze compositeurs. Beaucoup sont morts, des partitions ont disparu... La soirée a représenté plus de six mois de travail.

**L'autre événement est l'anniversaire de Jeanne Moreau...**

■ Son anniversaire tombe toujours pendant le festival, elle est née un 23 janvier. Mais cette année, elle fête aussi ses soixante ans de cinéma ! Pour la vingtième édition du festival, quel beau cadeau ! ■

**Propos recueillis par Marine Leroy**

*(1) Alors maire adjoint d'Angers, co-fondateur du festival et son président depuis le début.*
*(2) Claude-Éric Poiroux a créé l'association Europa Cinémas, présidée par Claude Miller.*
*(3) Premier film de Mehdi Charef, en 1986.*
*(4) Pour Peaux de vaches, de Patricia Mazuy.*
*(5) Ce festival a connu trois éditions : en 1978, 1979 et 1980.*


THIERRY BONNET

**Le cinéma, c'est la vie de Josée Dayan, sa caméra et elle ne manquent jamais une miette du festival.**


THIERRY BONNET

**Le journaliste et critique Aldo Tassone est venu à plusieurs reprises animer les conférences de presse publiques quotidiennes. Seul le sourire de Victoria Abril (en 1991) l'a rendu muet.**


JEAN-PATRICE CAMPION

**Émotion et admiration réciproque : en 2006, Jeanne Moreau a remis à Claude-Éric Poiroux les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.**

THIERRY BONNET


THIERRY BONNET

**Jeux de mains d'Ornella Mutti avec l'affiche de l'édition 2004.**

# LE GUIDE

## À Boule de gomme, les enfants en première partie



***Quand trois poules s'en vont au champ,* par la compagnie Carnets de voyage.**

**Boule de gomme** prend cette année encore un peu plus de volume. Le festival de spectacles "jeune public" proposera vingt spectacles et quarante séances du 16 au 24 février. Deux rendez-vous seront même accessibles dès l'âge de six mois ! La grande majorité des dates est programmée au centre Jean-Vilar de la Roseraie. *"La nouveauté, c'est l'accent mis sur la participation des enfants"*, précise Stéphanie Picquart, animatrice au centre socio-culturel. Ainsi, les spectacles à Jean-Vilar seront couplés avec un atelier. Exemple : les enfants seront invités à s'initier à la magie le samedi après-midi en compagnie de Gérard Souchet, et le lendemain ils assureront la première partie de l'artiste. *"Une formule testée avec succès sur un rendez-vous cirque en décembre. La participation à l'atelier est gratuite et incite les familles à venir à la représentation,"* précise Stéphanie Picquart. Comme tête d'affiches de cette cinquième édition, deux compagnies strasbourgeoises : *La Loupiote* et son théâtre d'ombre ainsi qu'*Amoros et Augustin* et leurs marionnettes. Mais la programmation réserve de nombreuses surprises, notamment le concert déjanté des *Wild Willy Boy Mosaï*. Comme l'an passé, d'autres structures de la ville s'associent au festival : les maisons de quartier de Saint-Serge, Saint-Jacques, Monplaisir et les théâtres du Champ-de-Bataille et du Quai. Ce dernier accueillera la clôture de l'événement, le 24 février, avec du cirque. À signaler également à Jean-Vilar : la décoration du hall par les enfants des six centres de loisirs du quartier, la mise en place d'un bar à sirops par des associations et la participation de la bibliothèque qui propose contes et dessin animé. Côté tarif, c'est très simple : un seul prix, deux euros par spectacle quel que soit l'âge. ■

**Programme disponible dans les différents lieux du festival. Attention, les jauges sont parfois limitées et il est préférable de réserver au préalable sur le lieu du spectacle. Renseignements : 02 41 68 92 50.**

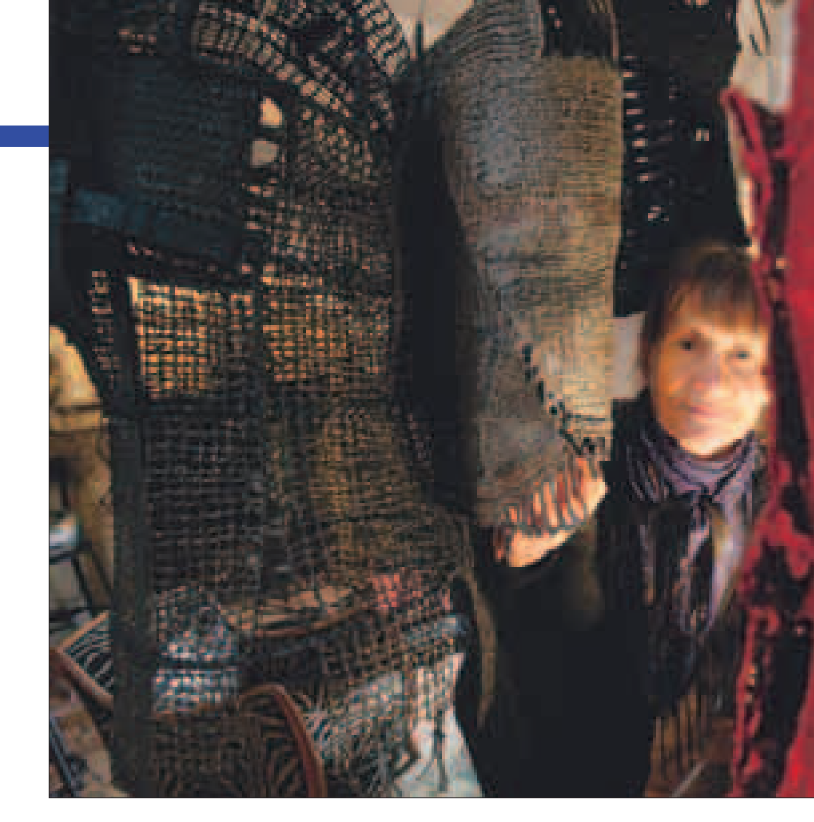
## Une soirée chez les Bach

**Anacréon invite les Angevins** à découvrir Bach dans l'intimité. Un concert imaginé par Gilles Cantagrel, musicologue, homme de radio et spécialiste de Jean-Sébastien Bach. Il a voulu évoquer une soirée chez les Bach, au cours de laquelle le père de famille écoute les œuvres de son fils Carl Philippe Emmanuel et de ses collègues musiciens, où il prodigue des conseils d'interprétation à sa jeune femme Anna-Magdalena… Gilles Cantagrel a écrit des textes et les lira en alternance avec des œuvres instrumentales et vocales, des Bach père et fils et d'autres compositeurs de l'époque, extraits du *Petit livre d'Anna Magdalena Bach*. C'est un recueil de partitions pour les moments de musique en famille. Elles seront interprétées par le très réputé ensemble Sagittarius. La formation de Michel Laplénie, qui se produit à effectifs variables selon le programme, sera ce soir-là à dimension intime : quatre chanteurs, une viole de gambe et un clavecin. ■



MICHEL GARNIER

**Le 2 février, 20 h 30, au Grand-Théâtre.**



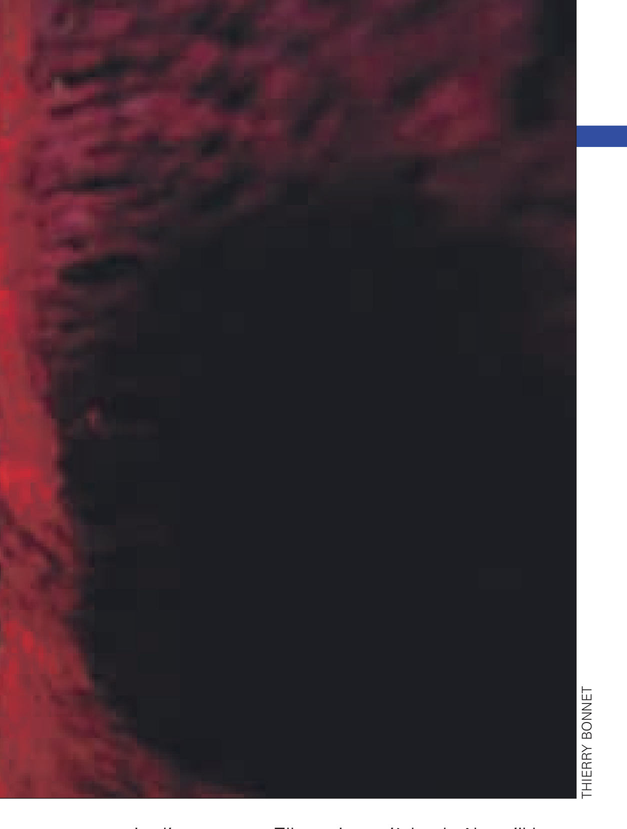
## Nadine Altmayer : l'art dans de beaux draps

**Les vieilles portes des maisons de Folegandros** ont inspiré ses dernières œuvres : une série de linges empesés d'argile et d'acrylique. *"Les habitants de cette île des Cyclades sont pauvres et rafistolent les huisseries avec du grillage, des rideaux, puis maintiennent le tout sous plusieurs couches de peinture…"* Un art de la récup' qui sied bien à Nadine Altmayer. Depuis sa sortie des Beaux-Arts en 1995, option licière, elle court les brocantes, fouille dans les malles, récupère tissus, draps et torchons de lin, bandes de tarlatane, vieilles chemises de nuit. *"J'aime leur géométrie"*, confie-t-elle. Les plus prisés sont les plus reprisés, rapiécés, raccommodés, effilochés, déchirés. Ça ne suffit pas ? Elle en rajoute. Les travaille, les ponce, les bat, les gratte, les déforme, les peint pour révéler une broderie, accentuer un détail, renforcer une couture ou au

## Jazz : Niculescu rend ho



MATHIEU ZAZZO



THIERRY BONNET

contraire l'estomper. Elle va jusqu'à les brûler s'il le faut. Les couches superposées deviennent alors solides, dures comme de la pierre. *"Ce qui m'importe, c'est d'obtenir cette rigidité du tissu"*, dit-elle. Sur un châssis de peintre ou un métier à tisser, elle alterne les techniques et les détourne : *"ce que je cherche c'est le volume, le travail en épaisseur"*. Reproduire le dessin d'un carton est trop "fastidieux" : *"je tisse de manière intuitive. Je compose, décompose, recompose. Je crée une surface en prenant soin d'y préserver des espaces vides. Ailleurs, je détisse, je retire des fils, puis j'ajoute les matériaux : fil de lin, fil de métal, ficelle de papier. J'aime me laisser surprendre par le fil, je joue à cache-cache avec lui, sur l'endroit puis l'envers"*. Terminé, le tout sera teint, à l'encre de Chine, au rouge de Venise…, faisant naître dans notre imaginaire des armures samouraï, des carapaces d'insectes ou des cages à oiseaux, des linceuls, des objets de cuir touareg ou des bandelettes momifiées. *"Je ne revendique aucune influence et je n'enferme pas les gens dans une interprétation, chacun est libre de voir ce qu'il veut dans mes œuvres…"* ■

**Exposition des œuvres de Nadine Altmayer, au Grand-Théâtre, du 16 février au 16 mars.**

# mmage à Grappelli

**Après son concert au Carnegie Hall** de New-York, Florin Niculescu sera sur la scène du Grand-Théâtre. Joli coup pour l'association Jazz pour tous. Le violoniste roumain y proposera un hommage à Stéphane Grappelli, pour le centenaire de sa naissance. Beaucoup voient d'ailleurs en lui le digne successeur du violoniste disparu en 1997. Accompagnateur attitré du guitariste Biréli Lagrène et de son Gipsy project, compagnon de *jam session* d'Escoudé, Romane, des frères Ferré, d'Azzola, d'Angelo Debarre, de Bucky Pizzarelli ou encore de George Benson, Niculescu s'inscrit dans la lignée des grands violonistes. Vibrato d'exception, virtuosité technique, lyrisme débordant, inspiration sans limite… toute la richesse d'une double culture tsigane et classique. Il sera accompagné d'Andréas Öberg (guitare), Jean-Philippe Viret (contrebasse) et Bruno Ziarelli (batterie). ■

**Grand-Théâtre, 29 janvier, 20 h 30.**
**Réservation sur place, également au Quai et à la Fnac.**

# Jean de la Fontaine
## de bestioles en bestiaire

**Trois mois avec Jean de la Fontaine :** du 2 février au 27 avril, le poète et les bestioles de ses fables envahissent bibliothèques et musées. Les animaux naturalisés sortent du muséum. Certains vont illustrer les fables *La grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf* et *Le lion et le rat*, pour la grande exposition "De bestioles en bestiaires", salle Chemellier. On y verra également des ouvrages anciens des bibliothèques et des œuvres d'art, notamment de Jean Lurçat, qui a beaucoup travaillé sur le thème du bestiaire. D'autres animaux évoqueront les fables dans les bibliothèques de quartier : une cigale par ci, un renard par là, deux coqs ailleurs… Et aussi des végétaux : il fallait bien la collection d'herbiers du muséum pour suggérer *Le chêne et le roseau*… Danse et conte, théâtre de papier, les fables seront également mises en spectacles. Et en rallye dans les musées, en films, en ateliers pendant les vacances de printemps et même atelier philo ou slam ! ■

**Précisions pratiques en pages Agenda.**



ILLUSTRATION LORIOUX

# La Galerie sonore
## ouverte sur le monde des musiques

THIERRY BONNET

*"Il n'y a pas un seul magasin de musique à Bamako, pas un endroit où acheter des cordes de guitare. Évidemment, nous pouvons leur apporter notre aide"*, insiste Kalak Ben Azzouz *(photo)*. De retour d'un récent voyage dans la capitale malienne, le directeur de la Galerie sonore d'Angers planche sur la convention qui sera prochainement signée entre son association, l'institut national des arts de Bamako et son conservatoire des arts et métiers multimédia. Le tout, sous le regard bienveillant du ministre malien de la Culture Mohamed Al Moktan et de la ville d'Angers. *"Nous voulons nous ouvrir sur le monde et fédérer nos compétences"*, confirme le directeur, qui évoque une coopération dans quatre domaines. La formation d'abord : profs et élèves angevins iront *"puiser les musiques du monde à leur source"*, tandis que les Maliens affûteront ici leurs compétences pédagogiques. Collecte d'instruments, ensuite, *"pour combler nos manques et renouveler la collection en djembés, grands tambours, koras…*, note Kalak Ben Azzouz. *Nous en achèterons et en ferons fabriquer sur place par les luthiers et artisans maliens."* Troisième objectif et non des moindres : sauvegarder tout ce patrimoine et coucher sur le papier une tradition musicale jusqu'à présent exclusivement orale. *"Un livret ethnomusicologique recensera ces instruments, leur histoire, la technique des musiciens…, avec photos, enregistrements, vidéos…"* Une bonne année de travail en perspective. Enfin, quatrième objectif : proposer un répertoire identique aux élèves angevins et maliens. Avec, pourquoi pas, une rencontre et un concert commun ? Ce serait une première étape avant *"d'ouvrir plus largement ce projet à d'autres"*, promet Kalak Ben Azzouz. L'idée fait son chemin puisqu'en avril trente élèves angevins partiront à l'école arabo-andalouse de Tetouan, dans le nord du Maroc. Les contacts déjà noués avec l'île de Java, grâce au gamelan dont dispose la Galerie, pourraient eux-aussi être formalisés dans un jumelage avec Djakarta tandis que des pistes sérieuses sont étudiées avec Cuba. Et après ? *"Pourquoi ne pas réunir les cinq villes autour d'un même projet ?"*, lance le directeur angevin. Une belle occasion de valoriser mieux encore la Galerie sonore et sa collection d'instruments de musique, unique en France. ■

**Galerie sonore (centre national de recherche pédagogique), parc du Pin, 02 41 66 24 00.**

# AGENDA



*Mignon Palace.*

# Vacances
## au cirque et au Quai

**Rêves et acrobaties :** le cirque envahit le Quai pendant les vacances, du 18 février au 1er mars, pour quatre spectacles et un Dimanche en famille.
Tout commencera *En la palma de la suerte*. Denis Péan, de Lo'Jo, est d'abord seul en scène avec son harmonium indien et ses acrobaties poétiques et chantées, puis avec Laura et Olivier, des Sélène, pour des acrobaties aériennes et dansées.
Ensuite, Anomalie. De très nombreux et insolites objets habitent le tout nouveau spectacle de la compagnie, *Les Tailleurs, ou à deux pas du monde*, présenté en avant première de la tournée 2008.
Le troisième rendez-vous aura lieu au *Mignon Palace*. Pour Gilles Defacque, fondateur du Prato, c'était la salle de cinéma-bal-catch-théâtre de sa mère. Il en a fait un cabaret burlesque, où une échassière rencontre un BMX, entre deux numéros aériens…
La première semaine de cette "Ponctuation cirque" se conclura par un Dimanche en famille : une journée surprise dans l'Univers d'un clown, conçue par Gilles Defacque et ses invités.
Pour finir la quinzaine, le Cirque Aïtal installera sa *Piste là* pendant quatre jours. La toute petite Kati et le très costaud Victor jouent de leur dissemblance pour explorer toutes les possibilités des portés acrobatiques, accompagnés par un musicien excentrique et lunaire. ■

**Précisions pratiques, en page 28.**

## CINÉMA

**Jusqu'au 27 janvier**
**Festival Premiers Plans**
Toute la programmation dans la grille *Vivre à Angers* disponible dans les lieux publics. Centre de congrès, Les 400 Coups.

**29 janvier**
**Le rideau de sucre**
De et en présence de Camila Guzman Urzua. 20 h 15, Les 400 Coups.

**30 janvier au 5 février**
**Festival Télérama**
12 reprises 2007. Pass Télérama, 3 €. Les 400 Coups.

**5 février**
**Sicko**
De Michael Moore. 20 h 15, Les 400 Coups.

**6, 10, 13 et du 17 au 19 février**
**Monte là-dessus**
Dès 5 ans. 4,50 €. 16 h, Les 400 Coups.

**6 au 12 février**
**Semaine de cinéma de langue allemande**
En avant-première, Mein Fuehrer, de Dani Levy, le 11 février, à 20 h 15. Les 400 Coups.

**7 février**
**Ciné Tout Court**
Courts-métrages. 20 h 15, Les 400 Coups.

**11 février**
**Million dollar baby**
V.o. et discussion en anglais. Gratuit. 18 h, CNAM, rue de Frémur.

**12 février**
**L'Enfant sauvage**
De François Truffaut. Et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi. 20 h 15. Les 400 Coups.

**13 février**
**Cinémas d'Afrique**
Gratuit. 20 h 30, espace culturel de l'université.

**14 février**
**Luna Papa**
Bakhtiar Khudojnazarov. Cinélégende. 20 h 15, Les 400 Coups.

**20 février au 2 mars**
**Azur et Asmar**
De Michel Ocelot. Dès 5 ans. 4,50 €. 16 h. Les 400 Coups.

## CONFÉRENCES

**28 janvier**
**Cinéma anglais : The Full Monty**
18 h 30, institut municipal.

**29 janvier**
**Psychologie : La parentalité en exil**
18 h 30, institut municipal.

**Métiers horticoles en Anjou au 19e siècle**
20 h 15, institut municipal.

**30 janvier**
**Yémen, 30 ans plus tard**
Connaissance du Monde. 4,90 à 8,50 €. 14 h 30 et 18 h 30, Chanzy.

**Les juifs en Pologne**
18 h 30, institut municipal.

**The Rake's progress**
Stravinski. Table ronde avec Angers Nantes Opéra. 18 h 30, bibliothèque Toussaint.

**31 janvier**
**Chanson contestataire, le Chili de Pinochet**
18 h 30, institut municipal.

**Robert Penn Warren**
En anglais. 18 h 30, institut municipal.

**1er février**
**Le cinéma français jusqu'en 1950**
18 h 30, institut municipal.

**2 février**
**Quelle famille se construit-on en analyse ?**
3 à 7 €. 14 h 30, institut municipal.

**4 février**
**Cinéma anglais : Mr Bean**
20 h 15, institut municipal.

**Mobilier Louis-Philippe**
18 h 30, institut municipal.

**5 février**
**Carte blanche à Martine Gestin-Morin**
18 h 30, Maison de l'architecture.

**Changement climatique**
Terre des Sciences. 20 h 15, Maison de l'environnement.

**Café philosophique**
Autour de la tenture de l'Apocalypse. 5 € ; gratuit moins de 18 ans. 18 h, château.

**Psychothérapie : l'imagerie mentale**
18 h 30, institut municipal.

**Le végétal en Anjou**
18 h 30, institut municipal.

**Turkmenistan**
20 h 15, institut municipal.

**Le divertissement**
Texte de Pascal. Café-Sagesses. 20 h 30, Café 23, 23 rue Voltaire.

**6 février**
**Poissons et écologie marine**
18 h 30, institut municipal.

**7 février**
**Le mouvement moderne en architecture**
18 h 30, institut municipal.

**Flannery O'Connor**
En anglais. 18 h 30, institut municipal.

**Le microcrédit professionnel**
Par Fabienne Kerzhero, ADIE. 18 h 30, ESSCA.

**8 février**
**Le cinéma français jusqu'en 1950**
(voir 1er février).

**Alain Debroise, poète angevin**
Et *Des palmes impériales à l'ordre des palmes académiques.* Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

**11 février**
**De Borodine à Stravinski**
17 h 15, institut municipal.

**12 février**
**Mobilier Louis-Philippe**
17 h, institut municipal.

**Les Nabatéens**
20 h 15, institut municipal.

**Vivre ensemble mais chacun chez soi**
20 h 30, bibliothèque Toussaint.

**13 février**
**Maroc**
Connaissance du Monde. 4,90 à 8,50 €. 14 h 30 et 18 h 30, théâtre Chanzy.

**L'amour échappe-t-il à la science ?**
Terre des Sciences. 20 h 15, institut municipal.

**La religion en Pologne**
18 h 30, institut municipal.

Musique - The Willowz.

Danse - Steve Reich Evening.

Musique - French Cowboys



Musique - Seb Martel.

**Quelle terminologie pour les mots français ?**
Les Lyriades. 18 h, ENSAM, bd du Ronceray.

**14 février**
**Églises et chapelles d'Avrillé**
Angers Musées Vivants. 2,50 à 5 €. 14 h 30, musée des beaux-arts.

**Voyageurs français en Amérique**
17 h 15, institut municipal.

**Carson Mc Cullers**
En anglais. 18 h 30, institut municipal.

**Histoire de l'art : le mouvement, après Degas**
18 h 30, institut municipal.

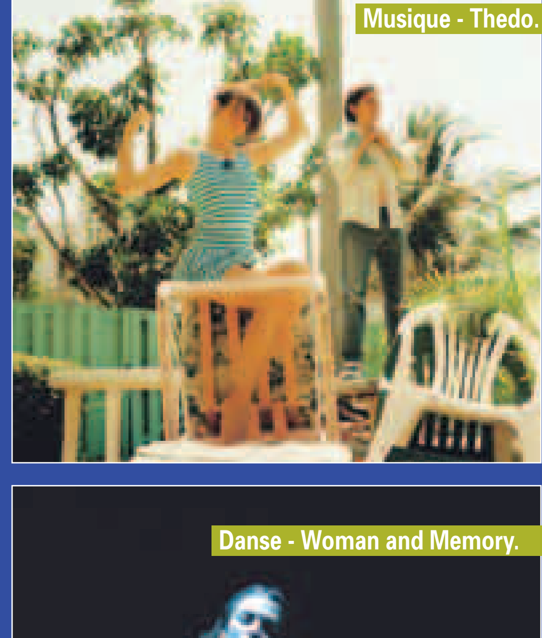
**L'école primaire supérieure à Angers, 1839-1913**
Société des études angevines. 2 à 4,50 €. 20 h 45, La Godeline.

**De Hogarth à Stravinski**
20 h, musée des beaux-arts.

**Le mariage du soleil et de la lune**
Cinélégende. 2,10 €. 18 h, espace Welcome.


Théâtre - Enjambe Charles.


Musique - Trio Joubran.


Musique - Thedo.




Musique - Julia Migenes.


Danse - Woman and Memory.



THIERRY BONNET / JEAN.D

**toujours "une fois y avait, une fois y avait pas"**
Conte dit par Colombe Lecat-Warda. 3 à 6 ans. 3,50 à 6,50 €. 10 h 30 et 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

**28 février**
**Louise, princesse de la page 37**
Au fil du conte. 3,50 à 6,50 €. 10 h 30 et 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

**La voix du chêne**
Conte dit par Katia Bonheur. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

**29 février**
**Les conteurs de la Jabotée**
Gratuit. 18 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

**La dent du loup**
Conte dit par Robert Amyot. Dès 5 ans. 3,50 à 6,50 €. 10 h 30 et 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

**La légende de la Toison d'or**
Conte dit par Craig, Denise Schaeffer et Laurent Stéphan. 6,50 à 11,50 €. 21 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

## MUSIQUE

**26 janvier**
**Pierrick Menuau et Dominique Lofficial**
Jazz. 5 à 12 €. 20 h 30, L'Autrement, rue Lionnaise.

**Brussels calling**
Montevideo, Cosy Mozzy, Monte DJ Crew, Compuphonic. Rock et dance floor. 10 €. 22 h - 4 h, Le Chabada.

**15 février**
**Le cinéma français jusqu'en 1950**
(voir 1er février).

**18 février**
**La vieillesse, l'envers du décor**
18 h 30, UCO.

**21 février**
**Plateau des Capucins**
Par Roland Castro. 18 h 30, Maison de l'architecture.

**Transmission de virus influenza aviaires hautement pathogènes pour les eaux**
18 h 30, CNAM, 122, rue de Frémur.

**22 février**
**Retour de Samarkand**
Et *L'Asie suit-elle l'Europe dans la voie de l'intégration ?* Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

**29 février**
**Les moulins, industrie autrefois incontournable**
*Made in Angers.* Réservation Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 18 h.

## DANSE

**25 et 26 janvier**
**Steve Reich Evening**
Anne Teresa de Keersmaeker. CNDC. 14 à 21 €. 20 h 30, Le Quai.

**31 janvier**
**Ouverture studio à Benoît La Chambre**
Gratuit sur réservation au 02 44 01 22 66. 19 h, studio, 28, rue Bodinier.

**2 février**
**Lisa au pays des merveilles**
Arc-en-Ciel. 6 à 12 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

**3 février**
**Eh bien, dansez maintenant !**
UATL. Gratuit. 15 h, théâtre Chanzy.

**5 et 6 février**
**Woman and Memory**
Rosemary Butcher. CNDC. 8 à 21 €. 19 h 30, Le Quai.

## LECTURES

**29 janvier**
**Joël Vernet**
Le Chant des Mots. 20 h 30, bibliothèque anglophone, rue Boisnet.

**6 février**
**La Fontaine conté et dansé**
Par Nathalie Le Boucher. Gratuit. 18 h 30, bibliothèque Toussaint.

**12 février**
**Anne Serre**
Le Chant des Mots. 20 h 30, bibliothèque anglophone.

**13 février**
**Les murs ont des oreilles**
Contes par la Cie Loba. Dès 5 ans. 15 h 30, bibliothèque du Lac de Maine.

**L'heure du conte en langue des signes**
Dès 5 ans. 15 h 30, bibliothèque des Justices.

**27 février**
**Mamouchka disait**

**26 et 27 janvier**
**Chorale Ocarina**
5 à 8 €. Le 26, à 20 h 30 ; le 27, à 15 h, théâtre Chanzy.

**27 janvier**
**Julia Migenes**
Jazz, blues, chanson. Open-Arts. 14 à 21 €. 16 h, Le Quai.

**29 janvier**
**Florin Niculescu Quartet**
Hommage à Stéphane Grappelli. Jazz Pour Tous. 8 à 20 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

# AGENDA

**30 janvier**
**Thedo et Cocosuma**
Folk. 11 et 13 €. 20 h 45, Le Chabada.

**31 janvier, 1er février**
**Quand le chant des sirènes se mêle aux hurlements des loups**
Cie La Machine. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

**31 janvier au 2 février**
**Festival Aglagla**
Jean-Carmet, Mûrs-Érigné, L'Igloo, 02 41 80 08 43.

**1er février**
**Le Loup Pendu**
Cabaret cajun. 3 €. 19 h, centre Jacques-Tati.

**2 février**
**Ensemble Sagittarius**
Bach. Mardis Musicaux. 10 à 23 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

**Flûtistes du conservatoire**
16 h 30, chapelle du conservatoire.

**Alibi Montana**
Rap. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

**2 et 3 février**
**Voyages interstellaires**
Cie La Machine. 6,50 à 11,50 €. Le 2, à 20 h 30 ; le 3, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

**Titi Robin**
En clôture de résidence au Quai. Gratuit. 17 h.

**3 février**
**Récital Régis Prud'homme**
Orgue. 5 à 7 €. 16 h 30, chapelle du Bon-Pasteur.

**5 février**
**Saxophonistes du conservatoire**
18 h et 19 h, conservatoire.

**Paloma Kouider, piano**
Concert Nouveaux Virtuoses. 20 € ; gratuit enfants et étudiants. 20 h, centre de congrès.

**6 février**
**Zazie**
20 h, salle Jean-Carmet, Mûrs-Érigné.

**Classes de cordes**
18 h, conservatoire.

**Soirée Court-Circuit**
Missil, Teenage Bad Girl, DJ Marrrtin. Clubbin. 11 et 13 €. 22 h - 3 h, Le Chabada.

**7 février**
**Musiciens pour la Palestine**
Souad Massi, Origines Contrôlées, Les Frères Joubran, Alee, Gaza Team. En partenariat avec Al Kamandjati et AFPS. 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

**8 février**
**Paris Blues quartet**
Jazz Pour Tous. Soul, rythm'n blues. 5 à 8 €. 21 h, maison de quartier Saint-Serge, place Ney.

**Classe de hautbois**
18 h, conservatoire.

**La Nuit de l'alligator**
French Cowboy, Bob & Lisa (The Bellrays), The Willowz. Folk rock. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

**Orchestre César Franck et chorale La Gabarre**
Chostakovitch, Brahms, Chabrier, Mancini, Andrew Lloyd Weber, Frédéric Loewe. 20 h 30, chapelle des Ursules.

**9 février**
**Chorale Kaléidovox**
Au profit de l'Association Anjou Forages Mali. 20h30, chapelle des Ursules.

**Classes de harpe et de musique de chambre du conservatoire**
17 h, foyer du Grand-Théâtre.

**Les vents en herbe**
15 h, chapelle du conservatoire.

**13 février**
**Grands élèves trombonistes**
16 h, conservatoire.

**Pianos en fête**
10 h, chapelle du conservatoire.

**Les tubas des conservatoires d'Angers et Cholet**
19 h, conservatoire.

**EZ3KIEL**
Et DJ Slade. Electro. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

**14 février**
**Artkoustik 3**
Rock pop anglaise. 6 €. 20 h, MPT Monplaisir.

**Rabih Abou Khalil group**
Jazz oriental. Open-Arts. 8 à 21 €. 20 h 30, Le Quai.

**14 et 16 février**
**Symphonie de psaumes, de Stravinski**
Danses polovtsiennes du Prince Igor, de Borodine ; Symphonie n° 8, de Dvorak. ONPL et son chœur. Direction, Isaac Karabtchevsky. 10 à 26 €. Le 14, à 20 h 30 ; le 16, à 17 h, centre de congrès.

**15 et 16 février**
**Jann Halexander et Madame Toulemonde**
Chanson. 7 et 8 €. 20 h 30, L'Autrement, rue Lionnaise.

**Modern Factory 3**
Chaim, Darlin'Nikki, Arno Gonzalez, Aline Radio Nova vs Elysse, The Electroman. Electro house. 13 et 15 €. 22 h - 4 h, Le Chabada.

**16 février**
**Dvorak, Ravel**
ONPL. Gratuit. 15 h 30, centre de congrès.

**Seb Martel**
Jim Yamouridis, Vic Moan. Folk rock. 10 et 12 €. 20 h 45, Le Chabada.

**Jusqu'au 16 février**
**Voyage en musique et en images**
Musiques de films. Bibliothèque de la Roseraie et discothèque Toussaint.

**22 et 23 février**
**Les Farfadas**
Jeune public. 7 €. Le 22, à 20 h 30 ; le 23, à 16 h 30 et 20 h 30, Le Chabada.

**Come to me !, de Marie-Jo Lafontaine**
Improvisation musicale, Amiral Joko Trio. 4 à 5 €. 20 h 30, musée de la Tapisserie contemporaine.

**28 février**
**Christophe Maé**
27 à 35 €. 20 h, Amphitéa.

Musique - Orchestre César-Franck.

Théâtre - L'assassin sans scrupules.

Musique - Bob & Lisa.

Musique - EZ3KIEL.

## SPECTACLES

**8 février**
**Titoff**
25 à 28 €. 20 h 30, Chanzy.

**Patrick Timsit**
20h30, centre de congrès.

**18 et 19 février**
**Lo'Jo et les Sélène**
Open-Arts. 5 à 10 €. Le 18, à 19 h ; le 19, à 15 h et 19 h, Le Quai.

**20 et 21 février**
**Les Tailleurs**
Cirque par la Cie Solitude(S) Anomalie. Mise en scène, Natacha Diet. Open-Arts. 5 à 10 €. Le 20, à 19 h ; le 21, à 18 h, Le Quai.

**22 et 23 février**
**Mignon Palace**
Cirque par la Cie Le Prato. Open-Arts. 5 à 10 €. 19 h, Le Quai.

**24 février**
**L'univers d'un clown**
Cirque. Open-Arts. 1 à 2 €. 14 h et 19 h, Le Quai.

**27 au 29 février**
**La piste là**
Cirque Aïtal. Acrobaties. 5 à 10 €. Les 27 et 29, 19 h ; le 28, 15 h, Le Quai.

## THÉÂTRE

**26 au 28 janvier et 7 février**
**Comédies en un acte**
De Sacha Guitry. Cie Tréteauscope. 4 à 7,50 €. Les 26 et 27, les 6 et 7, à 20 h 30 ; le 28, à 15 h, Césame, Sainte-Gemmes-sur-Loire.

**26 janvier**
**Plus vraie que nature**
De Martial Courcier. Cie Les Arthurs. 12 à 15 €. 21 h, La Comédie.

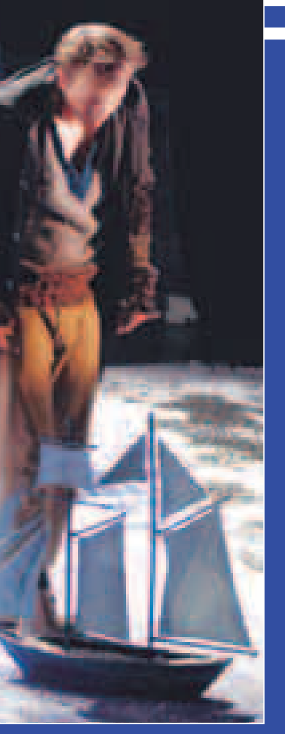
**31 janvier**
**Toc Toc**
De Laurent Baffie. Avec Daniel Russo. Tournées Baret. 18 à 44 €. 20 h, Grand-Théâtre.

**31 janvier et 1er février**
**Enjambe Charles**
De Sophie Perez et Xavier Boussiron. NTA. 8 à 21 €. 20 h 30, Le Quai.

**1er et 2 février**
**Vive Bouchon**
De Jean Dell et Gérald Sibleyras. Les Arthurs. 21 h, centre Georges-Brassens, Avrillé.

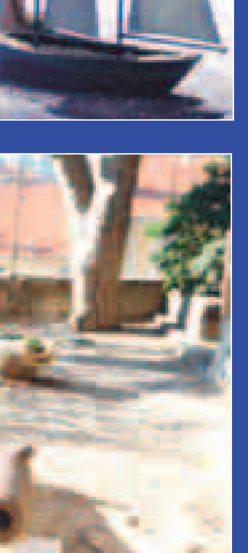
**6 au 8 février**
**Le temps est un songe**
De Henri-René Lenormand. Mise en scène, Jean-Louis Benoît. NTA. 8 à 21 €. Le 6, à 19 h 30 ; les 7 et 8, à 20 h 30, Le Quai.

**7 au 10 février**
**Chroniques amoureuses du Petit Chaperon Rouge**
Atelier 44. 6,50 à 11,50 €. Du 7 au 9, à 20 h 30 ;



Musique - Cocosuma.

Musique - Origines contrôlées.





Musique - Rabih Abou Khalil.



Musique - Lo'jo.



Musique - Souad Massi.

le 10, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

**8 au 10 février**
**Nuit d'ivresse**
De Josiane Balasko. Cie Les Arthurs. Les 8 et 9, à 20 h 45 ; le 10, à 17 h, théâtre de l'Avant-Scène, Trélazé.

**Yanowski et Fred Parker**
Le cirque des mirages. 8 à 21 €. 20 h 30, Le Quai.

**9 février**
**La Lima reçoit la Brique, Toulouse**
Match d'improvisation. 7 et 9 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

**12 et 13 février**
**Fantaisie de p'tites bestioles**
Dès 6 ans. Création, Annick Brémond. Gratuit. Le 12, à 19 h, bibliothèque Saint-Nicolas ; le 13, à 15 h 30, bibliothèque Monplaisir.

**13 au 16 février**
**L'assassin sans scrupules**
De Henning Mankell. Mise en scène, Marc Paquien. NTA. 8 à 21 €. Le 13, à 15 h et 19 h 30 ; le 16, à 16 h. Scolaires le 12, à 14 h 30 et 19 h 30, les 14 et 15, à 10 h et 14 h 30, Grand-Théâtre.

**15 février**
**La LIMA**
Cabaret d'improvisation. 8 €. 20 h 30, centre Jean-Carmet, Mûrs-Érigné.

**20 au 24 février**
**Jus de chaussettes**
Marionnettes. Cie Opsis. Festival Boule de Gomme. Dès 5 ans. 3,50 à 6,50 €. 16 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

## VISITES

**2 février**
**Les fonds précieux de la bibliothèque**
Gratuit sur inscription préalable au 02 41 24 25 50. 10 h, bibliothèque Toussaint.

**9 février**
**La bibliothèque Toussaint**
Gratuit. 10 h 30, sur place.

**13 et 16 février**
**Parcours commenté**
Autour de l'opéra The Rake's Progress, de Stravinski. 4 à 5 €. 16 h, musée des beaux-arts.

**14 février**
**Le Chant du monde**
Par Françoise de Loisy. 4 à 5 €. 12 h 15, musée de la Tapisserie contemporaine.

**20 février**
**La sculpture au 19e siècle**
4 à 5 €. 14 h 30, galerie David-d'Angers.

**23 février**
**De l'hôpital Saint-Jean au CHU**
Par Claude Boissenot. Inscription Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00. 2 à 5 €. 15 h, hôpital Saint-Jean.

## EXPOSITIONS

**25 janvier au 23 mars**
**Curieuses invitées**
Insectes géants de Juliette Vicart. 4 €, gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

**Jusqu'au 27 janvier**
**Francis Limérat**
Dessins. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée des beaux-arts.

**La Palette expose**
Arts plastiques, photos. En semaine, 12 h - 18 h ; week-end, 14 h - 19 h, salons Curnonsky.

**Jusqu'au 31 janvier**
**De l'image fixe à l'image animée**
Praxinoscope d'Olivier Guillemain. Bibliothèque de la Roseraie.

**Kotorrigans**
De Léon Layon. Mardi au samedi, 18 h - 2 h, T'es rock coco.

**Du 1er au 29 février**
**Nanas et godailles**
De Léon Layon, le Tablier, 2, rue Bigot.

**À nos amours**
Peintures de Françoise Chauviré. 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

**1er février au 26 avril**
**Le chêne et le roseau**
Autour de la fable de Jean de La Fontaine. Herbiers du muséum. Bibliothèque des Justices.

**Du 2 au 10 février**
**Salon de la Doutre**
Peinture et sculpture. Invitée d'honneur : Yveline Laigre. Tous les jours, 14 h - 19 h, hôtel des Pénitentes, bd Descazeaux, et galerie des Deux-Voûtes, rue Beaurepaire.

**2 février au 26 avril**
**Diorama d'animaux naturalisés**
Collections du muséum. Autour d'une fable de Jean de La Fontaine. Toutes les bibliothèques.

**2 février au 27 avril**
**Jean de La Fontaine**
De bestioles en bestiaire. Gratuit. Tous les jours, 11 h - 18 h, salle Chemellier.

**Jusqu'au 8 février**
**Carl Linné**
Lundi au vendredi, 8 h - 18 h, INH, 2, rue Le Nôtre.

**Jusqu'au 10 février**
**Lumières de Loire**
Peintures de Jacky Bluteau. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

**15 février au 16 mars**
**Nadine Altmayer**
Œuvres textiles. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

**Jusqu'au 16 février**
**À l'écoute de la terre**
Art postal. Bibliothèque des Justices.

**Chrystèle Lerisse et Jean Champigné**
Photos. Du mardi au samedi, 14 h - 18 h, Artothèque, 75, rue Bressigny.

**Jusqu'au 22 février**
**La folie des grandeurs**
Maquettes. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Maison de l'architecture.

**26 février au 14 mars**
**Atelier Art Terre (Rennes)**
Bibliothèques Belle-Beille et Lac-de-Maine.

**Jusqu'au 28 février**
**Arctique et Antarctique**
En semaine, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 ; week-end, 14 h - 17 h 30, Maison de l'environnement.

**29 février au 11 mars**
**Quelques mots d'amour**
Machines à lire et à écouter des poèmes, d'Olivier Guillemain. Bibliothèque Monplaisir.

**Jusqu'au 14 mars**
**Le développement durable, pourquoi ?**
Photos. La terre vue du ciel. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole.

**Jusqu'au 13 avril**
**Dreams are free**
Photos, installations de Marie-Jo Lafontaine. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 18 h, musée des beaux-arts.

**Jusqu'au 18 mai**
**Come to me !**
Marie-Jo Lafontaine. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

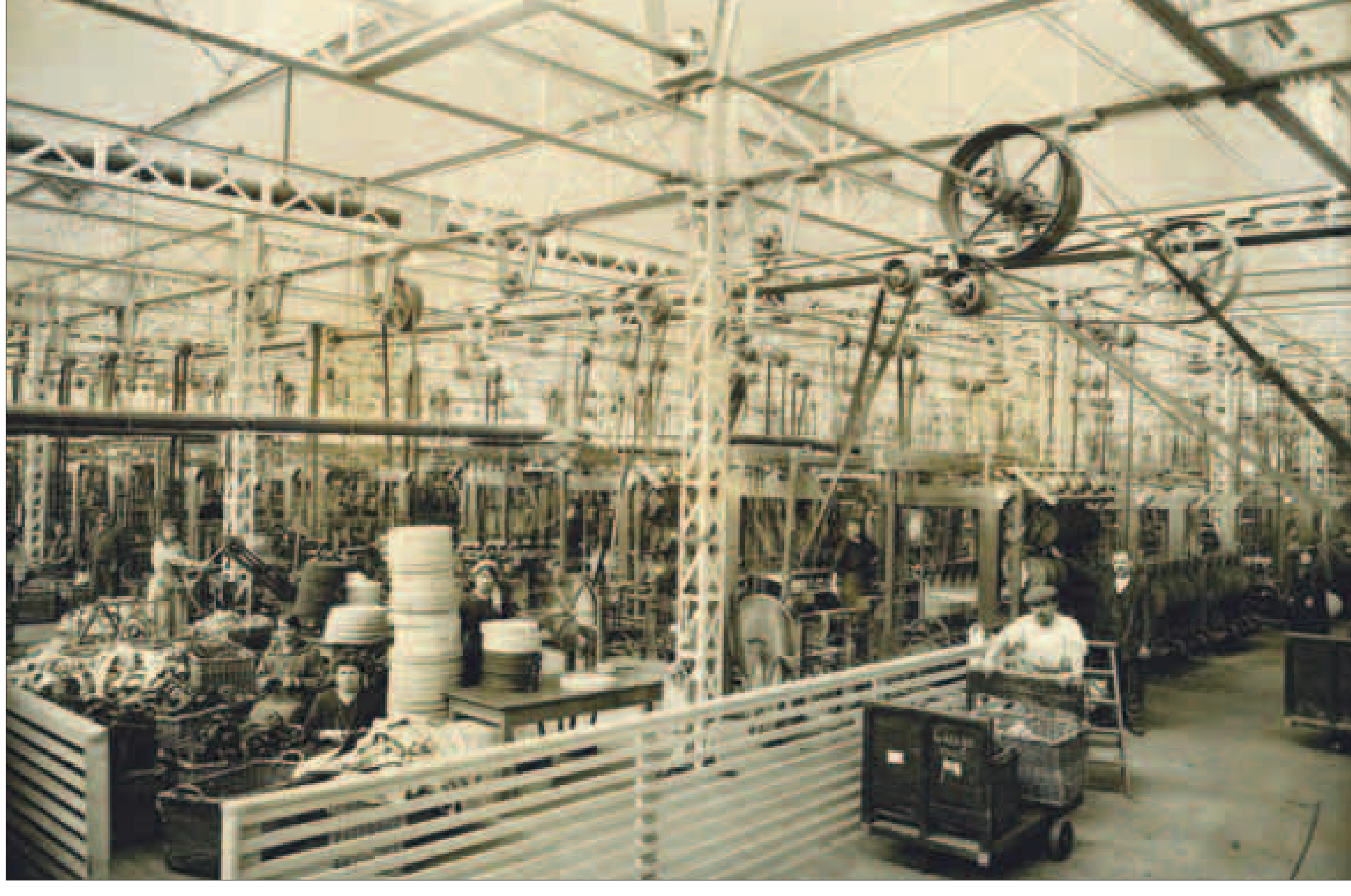
**Jusqu'au 20 septembre**
**La chasse au Moyen Âge**
Château d'Angers.

**POUR EN SAVOIR PLUS**
www.angers.fr
***Retrouvez tous les détails des sorties et l'agenda, jour par jour, sur www.angers.fr, rubrique "agenda".***

# Angers et les débuts de l'industrie

HISTOIRE

**Le développement industriel d'Angers, jusque dans la première moitié du 20e siècle, reste axé sur les industries traditionnelles, liées aux richesses extractives et agricoles.**


ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

Société anonyme des filatures, corderies et tissages d'Angers Bessonneau.

La ville ne connaît pas de "révolution" industrielle dans la nature des productions, mais seulement dans les moyens, avec la généralisation progressive du machinisme. D'anciens secteurs d'activités, comme la poterie d'étain, se maintiennent. Les grands pôles économiques demeurent les ardoisières et le textile, dont les filatures et corderies, fondées sur l'importante production de chanvre de la vallée de la Loire.

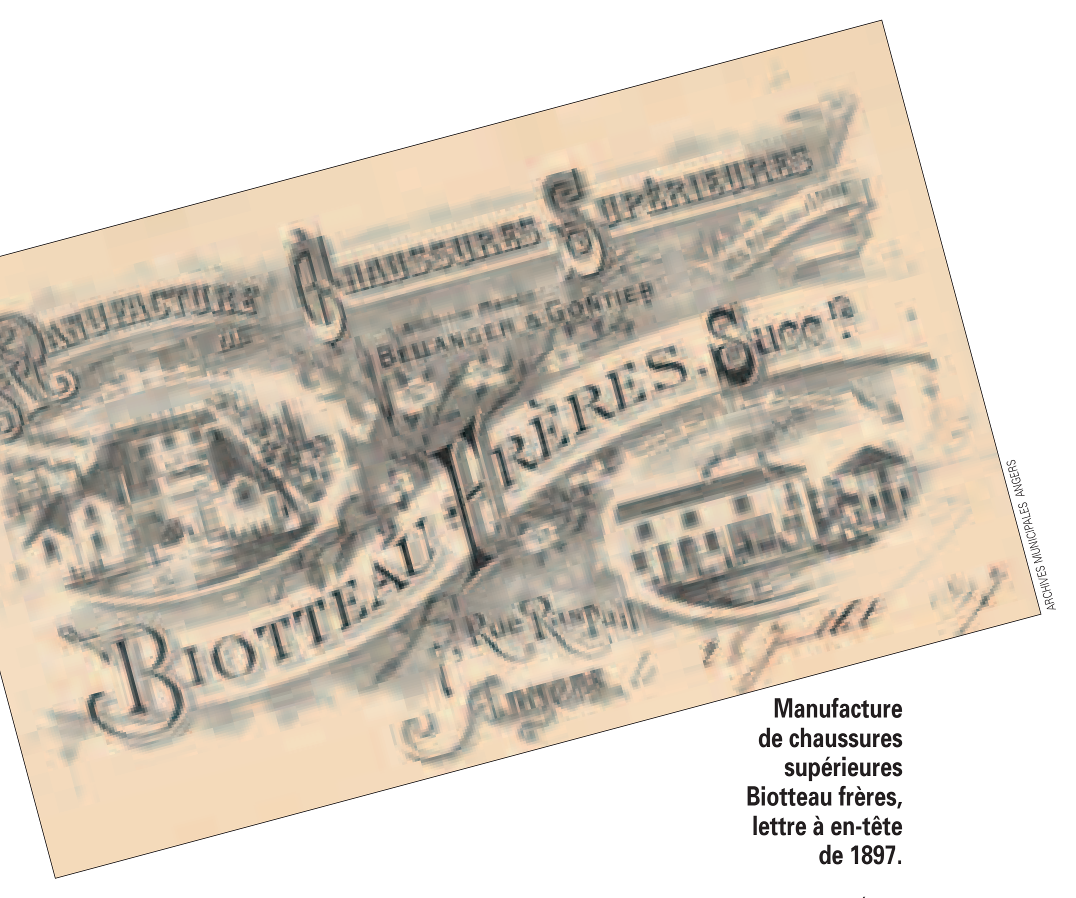
Cette activité a besoin de plus en plus d'espace, d'où un premier déplacement à la périphérie de la ville d'alors : quartier du Mail, Saint-Serge, Ecce-Homo, rue de la Madeleine… Les établissements Bessonneau en particulier prennent une extension considérable entre l'avenue Jeanne-d'Arc, la rue Larévellière et la voie ferrée. Le quai Ligny, mais surtout l'îlot Thiers-Boisnet et Saint-Serge sont les quartiers industriels de l'époque. Plus au nord, on trouve tour à plomb, fours à chaux, Grands Moulins, Verreries mécaniques de l'Anjou, ardoisières du Doyenné et mines de fer du Pavillon.

L'industrie agroalimentaire prend un grand essor à partir du riche terroir angevin : liqueurs Guéry, Cointreau, Rayer, Giffard… Toujours à partir de l'agriculture se développent les machines agricoles Beauvais-Robin, la fabrication des produits vétérinaires, des engrais. Les Verreries mécaniques de l'Anjou naissent en 1913 pour répondre à la demande des nombreux liquoristes et viticulteurs.

**La chaussure angevine est "bourgeoise", solide et bien finie.**

L'industrie de la chaussure, qui va devenir une spécialité des Mauges, naît à Angers en 1856. Elle devient si importante qu'Angers figure parmi les principales villes "chaussantes" de France avant 1914, réputée pour sa chaussure "bourgeoise", solide et bien finie, dite "des Bords de la Loire". D'autres activités voient le jour : parapluies (dont Angers devient l'une des principales capitales), cartes à jouer Dieudonné (venues d'Orléans), manèges et matériels pour forains de l'Avignonnais Bayol, allumettes chimiques, plomb de chasse. Après 1880, on assiste au développement d'un nouveau secteur, le mobilier, où Angers acquiert la même réputation que pour les toiles ou les bâches.

La première partie du 20e siècle est assez terne, mais diverses initiatives sont cependant à noter. Elles introduisent un peu de diversification dans une économie mono-industrielle dominée par l'empire Bessonneau et par un grand nombre de manufactures de vêtements, tandis que la chaussure ne résiste pas à la crise des années trente.




ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

**Manufacture de chaussures supérieures Biotteau frères, lettre à en-tête de 1897.**

Les familles Poupart, Petiteau, Moreau, Fourré, puis Guinel sont particulièrement actives avec la création de la Société angevine de fabrication industrielle et mécanique (SAFIM) pour la production d'articles variés en métal et de la Société angevine d'exploitation, travail et étuvage du bois. Elles créent en 1920, avec les établissements Lafarge, l'usine du Ferro-Laiton, chargée notamment de fournir en éléments métalliques les fabricants de parapluies. Tout à côté s'établit en 1921 la manufacture de papier à cigarette Zig-Zag, dont l'actuelle entreprise Kolmi est issue.

Parmi les nombreuses entreprises de métallurgie et construction mécanique, l'atelier Trosseille se distingue – mais surtout après 1945 – par ses perceuses-foreuses, très connues des grandes entreprises, tout comme la société de La Goupille Cannelée, fondée par Louis Cesbron, déjà promoteur d'une entreprise de matériel de meunerie, rue Dacier. Une autre initiative est due au Tourangeau Henri-Joseph Bayon : l'implantation de L'Aiglon, bientôt célèbre pour ses ceintures, bretelles et accessoires de luxe, et plus tard pour ses ceintures de sécurité.

**L'Aiglon : bretelles, accessoires de luxe et… ceintures de sécurité.**

La fin de l'empire Bessonneau dans les années cinquante rend obligatoire une politique volontariste d'industrialisation, à la faveur de la décentralisation industrielle pratiquée par l'État. Préfecture, chambre de commerce et d'industrie, comité départemental d'expansion et municipalité unissent leurs efforts.

L'achat par la ville d'Angers en 1953 de l'ancienne filature Buirette et Gaulard de la Brisepotière en forme le point de départ. Elle devient la première usine-relais d'Angers, avant la lettre. En 1954-1956 est lancée la première zone industrielle, de la Croix-Blanche, suivie par celles de Saint-Serge, d'Écouflant, de Saint-Barthélemy, de Beaucouzé… En 1977 apparaissent les couveuses d'entreprises, en 1985 les centres d'activités, en 1988 les pépinières d'entreprises de la Technopole, puis les parcs scientifiques de Belle-Beille et des Capucins.

De 1957 à 1975, plus d'une trentaine de sociétés s'installent à Angers, dont certaines très importantes : Thomson, Jouveinal, Bull… La crise économique, à partir de 1974, ralentit ces implantations. Mais parallèlement se conforte un tissu riche et diversifié de PME. Aujourd'hui, les menaces sur certaines activités industrielles sont compensées par les réussites de secteurs spécialisés de l'électronique, de l'agroalimentaire, des biotechnologies, sans parler du pôle végétal et du développement des services. ■

**Sylvain Bertoldi**
**Conservateur des Archives d'Angers**

# Aladesh, le labo des cultures urbaines

**Une colo de vacances hip-hop,** un disque R'n'B d'adolescents en difficulté, un atelier de chansons parents-enfants dans une école de Belle-Beille, une initiation à l'écriture poétique de jeunes travailleurs…, derrière toutes ces actions, un seul nom : Aladesh. Née en 2000, cette association se veut le laboratoire des cultures urbaines. *"Je ne vois pas pourquoi le lyrique serait supérieur au hip-hop"*, affirment en souriant Christian Coppo et Antoine Quénet-Renaud, les deux fondateurs.

Organisée sous forme de coopérative, l'association est parvenue en sept ans à faire son trou sur ce créneau original. Aujourd'hui, Aladesh emploie neuf artistes-pédagogues, une quarantaine d'artistes vacataires et dispose de vingt bénévoles. *Hip-hop, beat-box*, MC, *slam, graf, web design*…, toutes ces nouvelles formes d'expression constituent son fonds de commerce.

*"Notre ambition est de réduire la distance entre la population et les artistes en proposant des occasions d'échanger directement sur le terrain."*

Plus de 5 000 jeunes de la région (la moitié à Angers) ont ainsi participé l'an passé à un de ses "Zateliers". Des interventions qui se déroulent dans les centres de loisirs, les établissements scolaires, les hôpitaux ou les prisons. *"Chez nous, l'engagement social est essentiel,* insistent les responsables. *Avec l'art, nous espérons aider des personnes en difficulté à reprendre un peu confiance en elles."*

Adresse incontournable dans son domaine, Aladesh est désormais habilitée à accompagner les jeunes porteurs de projets : comment monter un spectacle de slam ? Où trouver de l'aide pour aller au championnat du monde de beat-box à Berlin ? L'association se veut également un lieu de ressources et de formation à

# L'Ascape : vingt-cinq ans



THIERRY BONNET



THIERRY BONNET

**Au Chabada, en décembre, spectacle à l'occasion du séminaire international sur les cultures urbaines.**

destination des professionnels de la jeunesse. *"Nous développons aussi un réseau international en Europe et autour du bassin méditerranéen."* En décembre, s'est ainsi tenu à Angers un séminaire réunissant vingt-cinq participants de dix nationalités. Enfin, Aladesh est producteur de spectacles. Dans son catalogue : les Zetlaskars, Urban Poizon, Wadi ou Rabia Jabrane. Association multicarte toujours en quête de nouveautés, le laboratoire Aladesh ne semble pas prêt à perdre son état d'ébullition permanente. ■

**Aladesh, 49, rue du Pré-Pigeon, 02 41 95 49 71.**

# Association cherche petits logements

*"Cherche appartement,* *du studio au T 2, bon état, solide, bien isolé, proche bus et toutes commodités. Loyer entre 200 et 400 euros."* Telle pourrait être la petite annonce passée par le Pact-Anjou Habitat et développement. Association créée pour "la Propagande et l'Action Contre les Taudits", le Pact a depuis recentré son action sur l'amélioration de l'habitat et l'insertion par le logement. Dans ce cadre, elle lance un appel aux propriétaires de logements vacants. Son idée : servir d'intermédiaire entre les bailleurs privés à qui elle louera les logements et des occupants à très faibles ressources à qui elle pourra les sous-louer. Prenant à sa charge une bonne partie du loyer. Le dispositif est prévu pour six mois, reconductible pendant deux ans au maximum, le temps pour le bénéficiaire de "rebondir" et d'accéder au logement social traditionnel ou au parc privé. Cette gestion locative adaptée fonctionne depuis avril 2002 avec un parc de cinquante-deux logements à Angers. De quoi accepter une vingtaine de nouveaux occupants chaque année ; à peine 20 % des demandes. *"Les personnes que nous logeons sont souvent seules, des hommes de 30 à 50 ans pour la plupart, bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, anciens SDF…,* constate Pascal Verron, directeur du Pact-Anjou. *L'association assure leur accompagnement vers le logement de droit commun, en partenariat avec les offices HLM".* En contrepartie, l'occupant s'engage à payer son loyer (de 50 à 150 euros), entretenir son logement, respecter le voisinage… *"Nous cherchons en priorité de petits logements dans Angers,* rappelle Edmée Roussel, chargée du dossier. *Mais si la démarche séduit d'autres propriétaires, ils peuvent évidemment nous contacter."* ■

**Pact-anjou : Maison de l'architecture des territoires et du paysage, 312, avenue René-Gasnier, 02 41 88 87 03.**

# aux côtés des cadres au chômage

**En 1982, Georges Prisset** aide un ami à retrouver un emploi. Il constate qu'à plusieurs, la recherche est plus efficace. De cette expérience est née l'Ascape. L'association des cadres et assimilés pour l'emploi fête ses vingt-cinq ans. La mission originelle n'a pas changé. Néanmoins, l'organisme s'est depuis professionnalisé. À côté de la douzaine de conseillers bénévoles –anciens cadres et dirigeants d'entreprise–, sept salariés travaillent dans les locaux, à l'angle de la rue Larévellière et de l'avenue Montaigne[1] : conseillers emplois, psychologue, sociologue, directeur des ressources humaines.

L'Ascape accompagne vers un nouvel emploi les cadres, techniciens, agents de maîtrise et jeunes diplômés. Faire un CV, réaliser un bilan de compétences, rédiger une lettre de motivation, préparer un entretien, connaître le marché de l'emploi, voilà tout ce que permet l'Ascape. Avec un petit plus : les groupes de recherche d'emploi réunissant une dizaine de personnes. Au fil de rencontres régulières, elles partagent leurs expériences, échangent leurs points de vue et, parfois, se remontent le moral. *"Pas toujours facile d'accepter le chômage quand on a occupé un poste à responsabilités. La dynamique du groupe est très utile dans ces moments-là",* remarque Pierre Hillaireau, l'actuel président.

Chaque année, près de cinq cents cadres bénéficient ainsi des services de l'association. Soit des personnes venues de leur propre chef, soit des demandeurs d'emploi envoyés par l'ANPE ou la direction du Travail, dont l'Ascape est un prestataire. En moyenne, un chercheur d'emploi fréquente six mois l'Ascape. Avec un taux de retour à l'emploi qui varie entre 60 et 70 %.

2008 sera une année charnière. L'ANPE se restructure et devrait désormais attribuer les prestations de réinsertion par lots de 3 000 à 4 000 demandeurs d'emploi. *"Pour répondre à de tels appels d'offres, l'Ascape va devoir s'associer à d'autres organismes comparables sur le département",* précise le président. Autres axes de développement : les prestations à destination des jeunes diplômés des grandes écoles angevines et le conseil en gestion du personnel à destination des patrons de petites entreprises. ■

*(1) Les locaux sont mis à disposition par la Ville.*

**Ascape, 22, rue Larévellière, 02 41 60 43 20**

# Concours Vivre à Angers Premiers Plans, les réponses :

PREMIERS PLANS FESTIVAL D'ANGERS
20e ÉDITION
DU 18 AU 27 JANVIER 2008

**Le traditionnel concours Vivre à Angers - Premiers Plans portait cette année sur les éditions passées du festival de cinéma européen. Avec deux catégories. Un premier questionnaire "pour tous" avec à la clé un an de cinéma offert par les cinémas angevins, un pass festival et un ouvrage remis par la bibliothèque municipale. Un second questionnaire spécial "enfants de 6 à 12 ans". Le lauréat emporte un pass festival, des entrées pour la famille et un livre offert par la bibliothèque municipale. Les gagnants ont été tirés au sort parmi les bonnes réponses que voici :**

**Questionnaire "pour tous"**

**1- Stavisky**
**2- Hiroshima mon amour**
**3- Journal d'une femme de chambre**
**4- Deux réponses possibles : La Notte et Le Pas suspendu de la cigogne**
**5- Bodhan Slama**
**6- Trainspotting**
**7- Trois femmes**
**8- Nord, de Xavier Beauvois**
**9- Théo Angelopoulos**
**10- Sabine Azéma**

**Questionnaire pour enfants**

**1- Les Triplettes de Belleville**
**2- Karaba**
**3- L'Arche de Noé**
**4- Pâte à modeler**
**5- Youssou N'Dour**
**6- 1989**
**7- Vingt-quatre**
**8- La pellicule en format 35 millimètres**

# MAGAZINE

## INFORMATIONS

**La HALDE** lutte contre toutes les discriminations. Tél. : 08 1000 5000 (du lundi au vendredi de 8 h à 20 h), contact@halde.fr

**Angers Loire Métropole** met à disposition des composteurs individuels. Contact : Maison de l'environnement jusqu'au 15 février, 02 41 22 32 30.

**Les quartiers font leur cinéma** pour le carnaval des 5 et 6 avril. Appel à projets ouvert à tous. Aide de 50 à 150 € et accompagnement par des professionnels. Contact : Cie Lez'arts vers… 49, rue Boisnet, 06 28 06 02 13, bidetnicolas@neuf.fr

**Concours d'affiche** du prochain carnaval pour étudiants et graphistes. Dépôt avant le 30 janvier. Contact : Trois-mâts, 02 41 66 02 02.

**L'Adfocal devient l'Afocal,** association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs. Contact : 02 41 22 00 88, www.afocalpdl.fr

**Soldes d'hiver** jusqu'au 19 février.

**Énergies renouvelables, métiers et emplois** : thème du mercredi d'info du CIJ du 30 janvier, de 14 h à 17 h, Salle Thiers. Gratuit. Tél. : 02 41 87 74 47.

**L'ESAG** publie "Un inconnu trop connu" sur Vauban, créateur du Génie. Tél. : 02 41 24 82 99.

**Diagnostic des vélos** du 16 au 29 février chez Décathlon. Gratuit. Tél. : 02 41 73 04 30. www.diagnosticvelo.com

## RENDEZ-VOUS

**Conférence-débat** sur les familles monoparentales le 29 janvier, 15 h, au centre Jean-Vilar. Gratuit. Tél. : 02 41 66 02 61.

**Sylvain Bertoldi** dédicacera son livre "Angers au cœur : chroniques d'une ville", le 26 janvier, 16 h - 17 h 30, bibliothèque Toussaint.

**Le train de la terre** sera en gare d'Angers le 30 janvier, 9 h - 18 h. L'exposition itinérante présente les avantages de la politique agricole commune, du caddie à l'assiette. Gratuit. www.toutelagriculture.fr

**Salons professionnels des vins de Loire** au parc-expo, 4 au 6 février, et du végétal, 20 au 22 février.

## SOLIDARITÉ

**Le Secours catholique** cherche des bénévoles. Réunion d'information le 12 février, 20 h, 15, rue de Brissac. Tél. : 02 41 88 85 65.

**Film "Bintou"** puis débat sur l'éducation des femmes, avec l'amicale franco-burkinabé des infirmières de l'Ouest, le 4 février, 20 h, maison pour tous de Monplaisir. Tél. : 02 41 87 60 00.

**Bal folk** le 9 février, salle Jacques-Tati. 7 € au profit d'Aide et Action. Tél. : 02 41 43 72 21.

**Braderie du Secours populaire** le 9 février, 9 h - 12 h, 1, rue Albéric-Dubois : vêtements neufs et d'occasion, brocante, livres. Tél. : 02 41 25 11 75.

**Contact aide à accepter l'homosexualité** d'un proche. Réunion le 20 février, 20 h 30, à l'Espace femmes. Tél. : 02 41 48 87 79 ou contactmloire@aol.com

**Exposition-vente d'œuvres de créateurs angevins** et salon de thé, du 8 au 10 février, 10 h - 19 h 30, à la Godeline, avec le Lions Club Angers Ronceray afin de financer les études de jeunes Cambodgiens. Entrée libre. Tél. : 02 41 18 00 09.

**Vente de livres** du club Agora les 25 et 26 janvier, 9 h - 19 h, à la Godeline. Tél. : 06 07 03 72 63.

## SANTÉ

**Le traitement des épilepsies**, conférence le 9 février, 15 h, salle Daviers, avec Ariane. Tél. : 02 41 43 08 14.

## SORTIES

**Comptage nocturne de lièvres** le 8 février, 19 h - 23 h, avec la fédération de chasse et la Maison de l'environnement. Tél. : 02 41 22 32 30.

**Sorties ornitho avec la LPO** : le 10 février, lac de Maine, 9 h 30 - 12 h, et le 13, au parc Saint-Nicolas, 10 h - 12 h. Gratuit sur inscription : 02 41 44 44 22.

**Journée de l'oiseau migrateur** le 24 février au lac de Maine, 10 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h. Accueil parking du camping. LPO : 02 41 44 44 22.

## SPECTACLES

**Cirque Médrano** du 10 au 13 février sous chapiteau au parc-expo. Séances : dimanche et mercredi, 14 h 30 et 17 h 30 ; lundi, 19 h 30 ; mardi, 18 h et 20 h 30. Location : Angers tourisme, Fnac, grandes surfaces et cirque. 22, 28 et 40 € (enfants, 10 €). Visite du zoo dès 10 h. www.cirque-medrano.com

## SPORTS

**Assemblée générale de l'office municipal des sports** le 25 janvier, 19 h, aux greniers Saint-Jean.

**Permanences de l'office municipal des sports** les lundi, mardi et jeudi, 11 h - 13 h et 14 h - 19 h, et les mercredi et vendredi, 10 h - 13 h et 14 h - 18 h. Tél. : 02 41 43 30 85, www.omsangers.net

## LOISIRS

**Tourisme et Loisirs** propose un après-midi dansant le 24 janvier et des séjours neige en février : 02 41 48 73 73. www.tourisme-loisirs49.fr

**Jeux de société en anglais** avec pizza le 19 février, 18 h - 20 h, Bibliothèque anglophone. S'inscrire au 02 41 24 97 07.

## ATELIERS

**En février, la Galerie sonore** propose des stages pour enfants : éveil musical pour les moins de 2 ans avec leurs parents le 18, "Bumba meu boï" du 18 au 20 pour les 3-10 ans, et fabrication d'instruments pour les 9-11 ans. Tél. : 02 41 66 24 00.

**Stage d'écriture autobiographique** du 5 au 8 mars, et atelier découverte le 18 mars, 36, rue Barra, avec Aleph écriture, 02 41 87 75 68.

**Stage conte au théâtre** du Champ-de-Bataille du 25 au 27 janvier. Tél. : 02 41 72 00 94.

**Initiation à l'astronomie** pour les 10-15 ans et adultes du 19 au 21 février avec Ciel d'Anjou, au lac de Maine. Tél. : 02 41 43 81 81 (repas) www.astrosurf.com/cielanjou

**Initiation à l'astronomie** pour les 10-14 ans avec l'association astronomique d'Anjou : le 23 février, soirée familles à l'observatoire de Saint-Saturnin-sur-Loire ; les 25 et 26, à la maison de l'environnement. Tél. : 02 41 34 79 66 ou perso.wanadoo.fr/aaanjou

**Vacances au musée** pour les 7-11 ans : "Intrigue à la galerie" le 19 février et "Le cheminement de l'araignée" le 23, à la galerie David-d'Angers ; "Marie-Jo Lafontaine" le 20, "Mic-mac au musée" le 21 et "Attention ! peinture fraîche" le 22, au musée des beaux-arts, 14 h 30 - 16 h. 4 €, forfait 4 ou 5 animations : 12 €. Réserver au 02 41 05 38 38.

**Atelier "voûtes de la collégiale Saint-Martin"** pour enfants, visite du site et construction d'une voûte, du 18 au 29 février, du lundi au vendredi, 15 h - 17 h. 2 €. Inscriptions au 02 41 60 22 13 ou ville-art-et-histoire@ville.angers.fr

**Création de figurines d'argile crue** le 30 janvier, 10 h - 11 h 30, au Quai. En vue d'une installation par l'artiste Lulu Baladart de centaines de figurines émergeant de la Maine. 2 €, enfants 1 €. Réserver au 02 41 22 20 20. www.lequai-angers.eu

**Stages de danse contemporaine** avec Résonnance les 9 février et 9 mars, à partir de 16 ans. Renseignements au 02 41 47 13 72. www.resonnancedanse.com

**Stages de cirque pour enfants** avec Jo Bithume, du 18 au 22 février et du 25 ou 29 février. Renseignements au 02 41 66 04 45.

**" Ski, surf and snow"** atelier d'anglais ludique, pour 12-14 ans, du 27 au 29 février, de 15 h à 18 h, à la Bibliothèque anglophone. Inscriptions au 02 41 24 97 07.

**Atelier d'écriture** le Chant des mots le 5 mars, 20 h 30, à la Bibliothèque anglophone. Gratuit sur inscription : 02 41 24 97 07.

**Stages de tapisserie,** reliefs et volumes, initiation et perfectionnement, les 16 et 17 février ou du 18 au 22 février, à l'espace Daviers, avec l'atelier de la Licorne, 02 41 25 37 27 ou sandrine-pincemaille@wanadoo.fr

## FORMATION

**Foromap,** salon de l'apprentissage, les 29 janvier, 13 h 30 - 20 h, et 30, 9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h, aux greniers Saint-Jean : 250 diplômes en alternance, du CAP au diplôme d'ingénieur, et 300 métiers présentés. www.foromap49.fr

**Les 48 heures des lycées professionnels**, forum d'aide à l'orientation les 24 et 25 janvier au lycée Henri-Dunant, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h. Gratuit. Contact : 02 41 96 17 60.

**Portes ouvertes à l'ÉSA,** école supérieure d'agriculture, le 2 février et le 15 mars, 9 h 30 -17 h. Contact : 02 41 23 55 55, www.groupe-esa.com

**Préparation BAFA et BAFD** avec l'Afocal. Tél. : 02 41 22 00 88, www.afocalpdl.fr

**Formations BAFA** avec les Foyers ruraux. Tél. : 02 41 73 38 34.

***"Déclic anglais"***, atelier de conversation anglaise pour demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RMI, à la Bibliothèque anglophone, du 25 janvier au 21 mars. Financé par le Fonds social européen. Contact : 02 41 24 97 07, info@ellia.org

**TOEIC** à la Bibliothèque anglophone les 26 février. 93 € (réduit 77 €). S'inscrire au 02 41 24 97 07.

## ENSEIGNEMENT

**Demandes d'admission à l'IUFM,** pour devenir professeur des écoles, jusqu'au 13 février, sur www.paysdelaloire.iufm.fr

## ENFANCE

**Informations et échanges avec le Point info famille** sur les modes d'accueil petite enfance le 24 janvier, 18 h 30 - 20 h 30, 3, allée du Haras. Tél. : 02 41 05 45 80.

## ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS*

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 euros libellé à l'ordre du Trésor public à :

*Hôtel de ville, service information, BP 23 527 49035 Angers Cedex 01.*

**Nom :** …………………………… **Prénom :** ……………………………

**Adresse :** ……………………………………………………………

…………………………………… **Tél. :** ……………………………

**Code postal :** …………………………… **Ville :** ……………………………

# INFOS PRATIQUES




## MAIRIE 5 SUR 5 0 800 49 05 05

Numéro gratuit depuis un poste fixe où signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

**HÔTEL DE VILLE**
*boulevard de la Résistance -et-de-la-Déportation,*
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, et le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

**POLICE MUNICIPALE**
du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30
02 41 05 40 17

**OBJETS TROUVÉS**
02 41 05 44 79

**BUS** (Cotra, www.cotra.fr)
02 41 33 64 64

**FOURRIÈRE AUTOMOBILE**
02 41 21 55 00

## Urgences

**Pompiers : 18**
**Police secours : 17**
**Samu** (urgences vitales) **: 15**
**Médecin de garde** (urgences non vitales) **: 02 41 33 16 33**
**Samu social** (sans-abris) **: 115**
**Urgences - CHU :** 02 41 35 37 12
**Urgences - Clinique de l'Anjou :** 02 41 44 70 70
**Centre antipoison :** 02 41 48 21 21
**Clinique de la main :** 02 41 86 86 41
**Urgences dentaires** (week-end) **:** 02 41 87 22 53
**Gaz de France** (numéro azur) **:** 0 810 433 049
**Électricité de France** (numéro azur) **: 0 810 333 049**
**Eau : 02 41 05 50 50**
**Assainissement : 02 41 05 51 51**

## Vie quotidienne

**Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions**

**Point information famille**
*hall de l'hôtel de ville,*
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.
02 41 05 45 80

**Centre information jeunesse**
*5, allée du Haras* (en face de la patinoire), lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13 h à 18 h ; mercredi, de 10 h à 18 h ; samedi, de 10 h à 12 h. 02 41 84 74 47

**Clic,** agence conseil personnes âgées, *15 bis, rue du Port-de-l'Ancre.* du lundi au vendredi de 14h à 17h.
02 41 25 01 11

**Centre communal d'action sociale**
*esplanade de l'hôtel de ville,*
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.
02 41 05 49 49

**Accueil logement,** *68, rue du Mail,* lundi, de 14 h à 18 h ; mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; le mercredi, de 10 h à 18 h.
02 41 86 50 50

**Maison de justice et du droit**
*3, boulevard Picasso,* lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; jeudi de 13 h à 20 h.
02 41 45 34 00

**Maison départementale des personnes handicapées**
*35, rue du Château-d'Orgemont,*
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
0 800 49 00 49

## Environnement - Santé publique

**Environnement et cadre de vie** (bruit, insalubrité, pollution) :
02 41 05 44 18

**Déchets et collectes sélectives** (Tom)
0 800 41 88 00 (numéro vert)

**Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie Emmaüs** ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi, de 9 h à 17 h, les dimanches de 9 h à 12 h. Fermées les jours fériés.

**Qualité de l'eau :**
02 41 79 73 90

**Vaccinations** :
02 41 05 44 30

**Point accueil santé solidarités** (Pass) **:**
*5, rue de Crimée,* 02 41 88 87 40

**Douches municipales :**
*2, rue Léon-Jouhaux*, 02 41 20 30 84

## Pharmacies de garde Pour les dimanches et jours fériés

Dimanche 27 janvier
**Pharmacie Grimault,**
*69, rue Bressigny*
**Pharmacie Ricadat-Bourligueux**
*5, esplanade de la Gare*

Dimanche 3 février
**Pharmacie Monicard,**
*101, rue des Ponts-de-Cé*
**Pharmacie Félix**
*7, rue Montesquieu*

Dimanche 10 février
**Pharmacie Coubard,**
*25, boulevard Auguste-Allonneau*
**Pharmacie Bourgeonneau,**
*18, place du Docteur-Bichon*

Dimanche 17 février
**Pharmacie Boissenot,**
*13, place du Ralliement*
**Pharmacie Duteyeulle,**
*10, boulevard du Maréchal-Foch*

Dimanche 24 février
**Pharmacie Girardeau,**
*15, place de la Visitation*
**Pharmacie Brissot-Chansel,**
*26, rue Beaurepaire*

**Pour les autres jours de la semaine, de 21 h à 9 h**
**Pharmacie Viguier-Pantais,**
*centre commercial Saint-Serge, 3, bd Gaston-Ramon.*

## Assistance et écoute

**ALCOOL**
**Centre d'alcoologie :** 02 41 44 08 72
**Alcooliques anonymes :** 02 41 48 49 48
**Vie libre :** 02 41 86 07 22
**Croix-d'or :** 02 41 32 79 17

**DROGUE**
**Drogues info service** (numéro vert) : 0 800 23 13 13
**Consultation parents/jeunes Centre d'accueil 144**
02 41 47 47 37

**FAMILLE**
**Ecoute parents-enfants :** 0 800 835 792

**MALTRAITANCE**
**Allo enfance maltraitée** (24 h/24, gratuit) : 119
**Alma 49** (personnes âgées et handicapés) : 02 41 24 99 39
**Sos femmes :** 02 41 87 97 22
**Violences conjugales :** 39 19 (prix appel local)

**MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES**
**Médiation familiale et conjugale** (CAF) : 02 41 81 14 17
**Médiation 49 :** 02 41 68 49 00
**Adavem 49 :** 02 41 20 51 26
**Aavas** (aide aux victimes d'abus sexuels) : 02 41 36 02 07

**SEXUALITÉ**
**Planning familial :** 02 41 88 70 73
**Info contraception et IVG :** 0 800 834 321

**SIDA**
**Sida info service** (numéro vert) : 0 800 840 800
**Aides :** 02 41 88 76 00
**Centre de dépistage** 02 41 35 41 13

**SOLITUDE**
**Sos amitié** (24 h/24) : 02 41 86 98 98

**TABAC**
**Tabac info service** (0,15 euro/mn) : 0 825 30 93 10